
CE RAPPORT ANNUEL A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ
PAR LE DÉPARTEMENT INFORMATION
D'ESSO STANDARD S.A.F.
COUVERTURE ET GRAPHIQUES DE A PASTERNAK
rapport annuel
1961
ESSO
STANDARD
SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE



15 Mai 1962

pages

rapport du Conseil d'Administration	5
rapports techniques	13
rapport du Commissaire aux Comptes	33
compte de résultats (ESSO STANDARD S. A. F.)	40
bilan (ESSO STANDARD S. A. F.)	41
compte de résultats consolidé (ESSO STANDARD S. A. F. ET ESSO REP)	43
bilan consolidé (ESSO STANDARD S. A. F. ET ESSO REP)	44

rapport annuel 1961

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 13 Juin 1962
communiqués
au comité central d'entreprise
le 8 juin 1962

en bref...

		1960	1961
PROFONDEURS FORÉES	(ESSO REP)	51 000 mètres	55 000 mètres
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT	(ESSO REP)	1 340 000 tonnes	1 498 000 tonnes
ACHATS DE PÉTROLE BRUT		4 913 000 tonnes	5 365 000 tonnes
BRUT TRAITÉ		5 154 000 tonnes	5 484 000 tonnes
VENTES TOTALES DE PRODUITS FINIS		4 605 000 tonnes	4 989 000 tonnes
SALAIRES ET DÉPENSES SOCIALES		132 900 000 NF	143 000 000 NF
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS		111 500 000 NF	92 600 000 NF
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 740 100 000 NF	3 009 600 000 NF
IMPOTS, TAXES ET DROITS DE DOUANE		1 198 500 000 NF	1 327 200 000 NF
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE		39 400 000 NF	46 200 000 NF
DIVIDENDE BRUT PROPOSÉ A L'ASSEMBLÉE		33 300 000 NF	35 500 000 NF

rapport du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire, conformément aux prescriptions de l'Article 31 des Statuts, pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice 1961 et soumettre à votre approbation le Compte de Résultats de l'exercice et le Bilan établis au 31 décembre 1961.

Il y a un an, à pareille époque, avant de vous présenter les comptes de l'exercice 1960, nous avions exposé brièvement les résultats particulièrement favorables obtenus sur le plan mondial tant dans le domaine de la production du pétrole que dans celui de la production industrielle. D'une façon générale, un ralentissement des taux de progression a été enregistré en 1961, sauf aux États-Unis qui ont connu une année de redressement économique.

En Europe occidentale, le passage à la deuxième étape du Marché Commun a été précédé d'une évolution assez inégale selon les pays : le ralentissement de l'expansion économique a été plus accentué en Allemagne Occidentale et en Grande-Bretagne qu'en Italie et en France.

Dans notre pays, en 1961, l'indice annuel de la production industrielle, bâtiment compris, a progressé d'un peu plus de 5 %, contre une hausse d'environ 10 % l'année précédente. Les objectifs fixés par le Plan Intérimaire ont été cependant atteints, parfois même dépassés. Les indices de prix, qui étaient restés relativement stables au cours du premier semestre, ont marqué une nette tendance à la hausse après l'été. Pour l'ensemble de l'année, l'indice moyen des prix de détail, 250 articles, a augmenté de 3,3 % en 1961 contre 3,6 % en 1960. La restauration des finances extérieures s'est encore affirmée en 1961 : l'équilibre des échanges avec les pays étrangers a été réalisé pour la troisième année consécutive. Les exportations ont dépassé d'environ 11 % celles de 1960 et les importations n'ont augmenté que de 7 %. La réduction des achats de pétrole brut payables en devises étrangères, grâce à l'accroissement de la production saharienne, a contribué pour une large part au ralentissement du développement global des importations de l'étranger.

La production mondiale de pétrole brut, qui avait dépassé pour la première fois le milliard de tonnes en 1960, a augmenté de 6,5 % pour atteindre 1 119 millions de tonnes. Aux États-Unis, premier pays producteur de pétrole du monde, la production qui était restée stable en 1960, a augmenté de 1,6 % en 1961 pour s'élever à 353 millions de tonnes. Avec un taux d'augmentation de 12,2 %, l'U.R.S.S. a produit 166 millions de tonnes et est ainsi devenue le deuxième producteur mondial avant le Venezuela où la production a peu progressé, bien que ce pays reste le plus gros exportateur de pétrole du monde. Des augmentations respectives de 6,7 % et 10,3 % ont été enregistrées au Moyen-Orient et en Europe occidentale.

Mais c'est en Afrique que la production se développe le plus rapidement. En Lybie, les premières opérations de production et d'expédition de pétrole ont débuté au mois d'octobre, grâce à la mise en service, par Esso Standard Libya, Inc., d'un pipeline de 177 kilomètres reliant le gisement de Zelten, que cette Société avait découvert en juin 1959, à Port Brega sur la côte du golfe de Sirte. Il est prévu que la production du gisement de Zelten dépassera 5 millions de tonnes en 1962 et augmentera encore sensiblement en 1963, année à partir de laquelle le gisement de Raguba, découvert en janvier 1961 par Esso Sirte Inc., produira 2 millions de tonnes de brut par an. Un pipeline, actuellement en construction, reliera ce gisement à Port Brega.

Au Sahara, l'extension du réseau de pipelines et l'augmentation de sa capacité de transport ont permis de porter la production de 8,6 millions de tonnes en 1960 à 15,6 millions de tonnes en 1961, dont 8,1 millions de tonnes produites à Hassi-Messaoud et 6,7 millions à Edjeleh-Zarzaïtine. La production de ce gisement aurait été plus élevée si les opérations du pipeline n'avaient été interrompues quelques semaines à la suite des événements de Bizerte. Le gaz du gisement d'Hassi R'Mel est distribué par pipeline dans les régions d'Alger et d'Oran depuis le mois de février 1961.

Le Groupe Esso participe activement aux recherches de pétrole au Sahara. Ainsi que nous vous l'indiquions dans nos précédents rapports, les recherches se poursuivent dans un premier permis d'environ 20 600 kilomètres carrés dans l'Erg oriental, attribué en juin 1959 conjointement au Groupe Esso, à la Compagnie Française des Pétroles (Algérie) et à la Société de Participations Pétrolières (Pétropar). Un premier forage y a été entrepris au mois de mai et un autre au mois de décembre. Quelques indices ont été recueillis lors du premier forage. Un deuxième permis d'environ 16 300 kilomètres carrés, dans le Sahara occidental, a été accordé en février 1962 conjointement au Groupe Esso et à la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.). L'exécution des opérations a été confiée à la Société Esso (Sahara), Inc.

En métropole, la production totale de brut qui avait atteint près de 2 millions de tonnes en 1960 a augmenté d'environ 200 000 tonnes en 1961. Les trois quarts provenaient du sud-ouest, le reste du Bassin parisien.

En attendant l'octroi du permis marin concernant une partie du golfe de Gascogne sollicité en mars 1961 par Esso REP, demande qui a donné lieu à un contrat d'association entre Esso REP, la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.) et la Compagnie d'Exploration Pétrolière (C.E.P.), des travaux de prospection sous-marine ont été entrepris dans cette zone, en accord avec les Pouvoirs Publics, par une mission spécialisée de la Compagnie

Générale de Géophysique, sur une zone d'environ 1 600 kilomètres carrés au large des départements de la Gironde et des Landes. D'autres demandes d'attribution de permis ont été formulées par plusieurs Sociétés pour des superficies situées dans le golfe de Gascogne et en Méditerranée dans le golfe du Lion.

•

La capacité de raffinage se développe à travers le monde à un rythme voisin de celui de la production du pétrole. A la fin de 1961, elle était estimée, pour l'ensemble du monde, à environ 1 320 millions de tonnes, soit 5 % de plus qu'au début de l'année. Dans ce chiffre, l'Europe occidentale figurait pour 222 millions de tonnes, en hausse de 8,6 %.

La capacité de raffinage de la France s'est accrue à peu près au même rythme : elle est passée, en un an, de 40,2 millions de tonnes à 43,7 millions. Ce taux d'accroissement a été voisin du taux d'expansion de la consommation de produits pétroliers dans notre pays.

L'Europe occidentale est une des régions du monde où la consommation de pétrole progresse le plus rapidement. En 1960, sa consommation en énergie a atteint environ 970 millions de tonnes d'équivalent-charbon. Les produits pétroliers ont représenté environ 32,5 % de ce total et le gaz naturel 1,5 %. On estime qu'en 1970 les besoins de l'Europe occidentale atteindront 1 340 millions de tonnes E.C. [1], ce qui correspond à un développement moyen de près de 3,5 % par an au cours de cette décennie. Ces nouveaux besoins en énergie ne pourront pas être assurés à partir des ressources locales de charbon. Les mines sont exploitées aujourd'hui à leur maximum économique et ne peuvent satisfaire qu'environ 55 % des besoins de l'Europe. Comme, par ailleurs, les sites favorables à la production d'électricité hydraulique se raréfient et deviennent de plus en plus coûteux à équiper et que l'électricité d'origine nucléaire demeure une énergie onéreuse, il faudra essentiellement faire appel aux produits pétroliers pour couvrir la plus grande part des 370 millions de tonnes E.C. supplémentaires qui apparaissent nécessaires entre 1960 et 1970. Le pétrole est en effet la seule forme d'énergie dont les approvisionnements peuvent être augmentés rapidement et à un prix concurrentiel. Ainsi, les consommations de produits pétroliers augmenteraient, en moyenne, de près de 6,5 % par an jusqu'en 1970, pour représenter à cette époque environ 44 % de la consommation totale d'énergie, le gaz naturel correspondant à 4 % [2].

En ce qui concerne la France, les prévisions du IVe Plan de Développement Économique et Social réservent au pétrole et au gaz naturel, dans la satisfaction des besoins en énergie du pays, une part relative s'accroissant dans les mêmes proportions. Les besoins français en énergie étaient de 130 millions de tonnes E.C. en 1960, dont 30 % pour le pétrole et 3,5 % pour le gaz naturel. En 1970, ils devraient atteindre 195 millions de tonnes E.C. dont 43 % pour le pétrole et 8 % pour le gaz. Ces chiffres représentent un accroissement global de 65 millions de tonnes E.C. en 10 ans, dont 45 millions assurés à partir du pétrole et correspondant à environ 30 millions de tonnes de produits pétroliers, soit le doublement de la consommation actuelle et une moyenne de 3,7 millions de tonnes de brut à raffiner en plus chaque année.

Ceci signifie que l'industrie française du raffinage devra, au cours des années à venir, accroître sa capacité de traitement d'environ 3,5 à 4 millions de tonnes chaque année, capacité correspondant à celle d'une raffinerie de l'importance de Port-Jérôme.

Il y a déjà plusieurs années que votre Société a la préoccupation constante de construire une nouvelle raffinerie dans la région de Marseille, zone de forte consommation éloignée de ses installations de Port-Jérôme et point d'aboutissement des courants d'importation de pétrole brut du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. La réalisation de ce projet avait dû être différée en raison de la construction de la seconde raffinerie Esso près de Bordeaux, à la suite de la découverte de Parentis. Dans nos précédents rapports, nous vous avions déjà indiqué les raisons de nos préférences pour une raffinerie côtière : mise en place aux moindres coûts des produits dans un secteur de forte consommation, facilités d'approvisionnement en pétrole brut et d'expédition des produits finis par mer hors de la zone de desserte normale de la raffinerie, grande souplesse de travail en fonction des possibilités d'échanges et d'opérations à façon.

Des objections s'étant manifestées à l'annonce de notre projet de construire une raffinerie à Fos, près de Marseille, nous croyons indispensable de vous apporter quelques justifications de ce choix.

La controverse qui semble se faire jour est fondamentalement basée sur les tendances qui opposent partisans du raffinage côtier et partisans du raffinage intérieur, ces derniers s'appuyant, entre autres arguments, sur le développement spectaculaire des raffineries intérieures en Allemagne Occidentale. Or, pour un pays comme la France, largement ouvert sur la mer, le problème de l'approvisionnement en produits finis se pose en termes très différents de ceux relatifs à l'Allemagne Occidentale, dont le front de mer n'est guère que de 300 kilomètres sur la mer du Nord, qui mesure, du nord au sud, environ trois fois sa largeur d'est en ouest et où les zones de forte consommation sont situées loin à l'intérieur. En raison de sa position géographique, l'Allemagne Occidentale peut difficilement exporter ses surplus de produits pétroliers, alors que la situation privilégiée de la France sur les courants du trafic maritime lui confère naturellement une vocation de raffineur exportateur. En Allemagne, par suite de la structure de la consommation en produits pétroliers, les raffineries doivent, dans la gamme de leurs fabrications, réserver au fuel une place relative environ deux fois plus importante que celle occupée par ce même produit dans une région telle que le sud-est de la France.

Le fuel ne pouvant, pour des raisons techniques, être transporté par pipeline, l'Allemagne Occidentale a intérêt à approvisionner les importants tonnages de fuel consommé loin des côtes à l'aide de raffineries intérieures alimentées par pipelines de pétrole brut plutôt que de construire des raffineries côtières et de transporter le fuel sur de longues distances par voie fluviale ou voie ferrée. En outre, la construction dans le sud de l'Allemagne de raffineries alimentées par pipelines venant de la Méditerranée raccourcit d'environ 3 000 kilomètres le trajet maritime de pétrole brut.

Dans les régions faibles consommatrices de fuel, les études comparatives de prix de revient montrent qu'il y a intérêt à alimenter certaines zones intérieures à partir de raffineries côtières à l'aide d'un pipeline de produits finis qui, grâce à de nombreux points de soutirage échelonnés sur son parcours, assure une distribution des produits autres que le fuel à meilleur compte sur un territoire relativement plus étendu que celui desservi par une raffinerie intérieure. Les autres moyens de transports de produits pétroliers, rail ou voie navigable, conservent ainsi un rôle complémentaire pour le transport, vers l'intérieur, d'un certain tonnage de fuel. En France, un tel pipeline de produits finis desservirait judicieusement, par exemple, les régions de la vallée du Rhône, de la Durance, de l'Isère et de la Saône en leur apportant les mêmes avantages que ceux procurés à la vallée de la Seine et à la région parisienne en particulier, par le pipeline Le Havre-Paris, seul pipeline de distribution de produits finis existant en Europe et dont l'utilité n'est plus à démontrer.

C'est pourquoi Esso Standard S.A.F. a décidé de faire partie du groupe de sociétés constitué au début de 1962 pour l'étude d'un projet de construction d'un pipeline de produits finis prenant son point de départ près de Marseille et remontant jusqu'à Lyon.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'importance que peut avoir, sur l'approvisionnement énergétique d'une région intérieure, le gaz naturel provenant soit des gisements découverts dans la dernière décennie à Lacq, au Sahara et en Hollande, soit de nouvelles découvertes. Il est en effet frappant de constater que 2 % seulement des besoins en énergie de l'Europe occidentale sont satisfaits à partir du gaz, alors que celui-ci représente 28 % des consommations aux États-Unis et 13 % en U.R.S.S. contre 20 % et 3 % respectivement il y a 10 ans. Il semble que le développement de la consommation de gaz naturel en France, tel que l'on peut raisonnablement le prévoir aura une influence sur les tonnages de brut à raffiner. Mais son incidence, en tout état de cause, affectera moins les raffineries côtières qui bénéficient d'une grande souplesse d'exploitation grâce à leurs possibilités d'exportation.

Ce sont ces considérations qui — tout en conduisant notre Groupe à réaliser des raffineries intérieures là où elles s'imposaient, notamment en Allemagne — renforcent notre décision de construire une raffinerie sur la côte méditerranéenne. C'est pourquoi votre Société, après avoir fait parvenir une demande écrite en mars 1961, a remis aux Pouvoirs Publics, au début du mois d'août, un projet pour la construction d'une raffinerie dans la région du golfe de Fos où ont été achetés des terrains au voisinage du point de départ du Pipe-Line Sud-Européen. Compte tenu des délais de construction, la mise en route de cette raffinerie, dont la capacité est prévue pour le traitement de 3 millions de tonnes de pétrole brut par an, devra se situer en 1965.

Nul ne peut encore prévoir avec certitude quelles seront les conditions de fonctionnement du Marché Commun en ce qui concerne le secteur de l'énergie et l'industrie du pétrole en particulier. Mais quel que soit leur avenir, on ne peut se dissimuler que la France se trouvera dans ce domaine, comme dans d'autres, en présence d'une forte concurrence. Alors qu'il y a quelques années notre pays disposait d'une capacité de raffinage supérieure à celles de l'Allemagne Occidentale et de l'Italie, ces trois pays se trouvaient à peu près à égalité à la fin de 1960. De 1960 à 1965, il est prévu que l'Allemagne et l'Italie accroîtront leur capacité de raffinage respectivement de 61 % et 57 % pour les porter aux environs de 65 millions de tonnes par an. Or, la capacité de raffinage prévue pour la France fin 1965 n'est que de 54 millions de tonnes. La réalisation de notre projet de construction d'une raffinerie moderne, stratégiquement

bilan énergétique de l'Europe occidentale et de la France

millions de tonnes équivalent charbon	Europe occidentale				France			
	consommations 1960		prévisions 1970		consommations 1960		prévisions 1970	
	millions t. e. c.	%	millions t. e. c.	%	millions t. e. c.	%	millions t. e. c.	%
CHARBON	540	55,5	530	39	70,5	54	70	36
ÉLECTRICITÉ HYDRAULIQUE ET NUCLÉAIRE	100	10,5	175	13	16	12,5	25	13
GAZ NATUREL	15	1,5	50	4	4,5	3,5	16	8
PÉTROLE	315	32,5	585	44	39	30	84	43
TOTAL	970	100	1340	100	130	100	195	100

bien placée au point de vue français comme au point de vue européen, sur les bords de la Méditerranée, constituera donc un atout important pour notre pays et la place qu'il doit tenir dans le Marché Commun.

Le développement du raffinage en Europe s'accompagne d'un rapide essor du réseau de pipelines de pétrole brut sur de longues distances. Le Pipe-Line Sud-Européen, à la réalisation duquel participe la Standard Oil Company (New Jersey), aura 85 centimètres de diamètre. Il permettra le transport de Lavéra à Karlsruhe (755 kilomètres) de plus de 10 millions de tonnes de brut par an à partir de 1963. Sa capacité pourra être portée ultérieurement à 30 millions de tonnes par an. Il alimentera deux raffineries d'une capacité globale de 7 millions de tonnes par an, en construction à Strasbourg, et plusieurs raffineries en construction à Karlsruhe, dont une raffinerie Esso. La Société « Rhein-Donau Oelleitung », qui groupe des Sociétés de pétrole assurant l'approvisionnement de l'Allemagne Occidentale, étudie la construction d'un pipeline relié au Pipe-Line Sud-Européen à Karlsruhe et se dirigeant vers la Bavière où le Groupe Esso doit entreprendre la construction d'une autre raffinerie à Ingolstadt. Si, outre les pipelines actuellement en service de Wilhemshaven à Cologne et de Rotterdam à Cologne, on tient compte des autres projets de construction de pipelines partant de la côte méditerranéenne vers le cœur de l'Europe (Gênes-Aigle en Suisse, Gênes-Ingolstadt en Bavière, Trieste-Vienne) l'Europe occidentale disposera avant 1965 d'un réseau de pipelines de brut d'environ 3 000 kilomètres. Tant que l'approvisionnement de l'Europe occidentale en pétrole brut proviendra du sud (Moyen-Orient et Afrique du Nord), il semblera logique d'étendre aussi loin que possible vers les régions très peuplées du nord de l'Europe le réseau de pipelines de brut partant des ports méditerranéens.

•

L'augmentation de la part relative du brut saharien dans les approvisionnements français et le raccourcissement des parcours qui en résulte contribuent à prolonger la crise de la flotte pétrolière française qui, comme la flotte pétrolière mondiale, demeure excédentaire. Les taux de fret peu rémunérateurs du marché mondial ont conduit les armateurs français à réformer ou à reconvertir un certain nombre de pétroliers représentant un total de 126 000 tonnes de port en lourd et à désarmer des navires totalisant 57 000 tonnes. Cependant, les conditions d'exploitation de la flotte française ont été améliorées par la mise en service d'unités nouvelles qui, pour la première fois à la fin de 1961, ont porté son port en lourd à plus de 3 millions de tonnes.

Les pétroliers en commande ou en construction à travers le monde représentant environ le cinquième du tonnage mondial en service, on ne peut espérer une amélioration sensible de cette situation avant plusieurs années. Comme en 1960, votre Société a pu néanmoins éviter l'immobilisation de certains de ses pétroliers en effectuant des transports pour le compte d'autres Sociétés affiliées à la Standard Oil Company (New Jersey) dans le cadre d'un accord conclu avec la Société de navigation du Groupe, la Standard Tankers (Bahamas), Ltd.

En 1961, environ 12,2 millions de tonnes de brut, soit près de la moitié des tonnages de brut nécessaires à l'approvisionnement du marché intérieur français ont été obtenues en zone franc. Cette part aurait été plus importante encore si, comme nous l'avons déjà signalé, les opérations du pipeline reliant les gisements d'Edjeleh-Zarzaïtine au port de La Skhirra en Tunisie n'avaient pas été interrompues quelques semaines à la suite des événements de Bizerte. En outre, plus de 3,6 millions de tonnes de brut français ont été exportées, dont environ 3,2 millions de tonnes vers les pays du Marché Commun.

Ainsi, bien que la production de pétrole brut de la zone franc ait augmenté de 63 % en 1961, son placement a pu être assuré, comme en 1960. En ce qui la concerne, votre Société a accru en 1961 ses achats en brut saharien d'environ deux fois et demie par rapport à l'année précédente, pour un tonnage de 1,5 million de tonnes. Avec le brut métropolitain, dont l'essentiel a été fourni par Esso REP, ce sont au total plus de 3 millions de tonnes de pétrole brut français qui ont été achetées par votre Société, soit environ 57 % du total de ses approvisionnements de l'année, contre 41 % en 1960 [3].

Le pétrole brut de la zone franc intervient de plus en plus dans l'approvisionnement du pays. Ce phénomène fort heureux a toutefois — et assez paradoxalement — conduit les Pouvoirs Publics à édicter, en octobre 1961, une nouvelle règlementation : jusqu'alors, l'importation et le traitement des produits pétroliers nationaux, contrairement à ceux d'origine étrangère, n'étaient pas soumis au régime d'autorisation préalable. Le décret du 16 octobre 1961 subordonne maintenant le traitement et la livraison, sur le marché intérieur, du pétrole brut et des produits finis d'origine nationale, à l'autorisation des Pouvoirs Publics et les assujettit à une réglementation d'ordre général. Mais, contrairement à ce qu'il en est pour les produits d'importation, cette autorisation ne prévoit ni contingentement, ni durée.

Le fait que la France devait importer pratiquement la totalité du pétrole nécessaire à ses besoins expliquait la législation de 1928 qui avait pour but d'organiser le contrôle par les Pouvoirs Publics, des importations de pétrole, d'inciter au raffinage du pétrole brut en métropole et de promouvoir la découverte de gisements pétroliers.

L'intervention de l'État ne trouve plus sa justification à partir du moment où la production nationale permet de satisfaire l'essentiel des besoins. Si la France avait disposé trente-cinq ans plus tôt des gisements actuellement découverts, la réglementation de 1928 n'aurait pas vu le jour.

On peut donc s'étonner de l'adoption, en 1961, de nouvelles dispositions qui étendent la réglementation de 1928 à la production nationale, restreignant encore la liberté d'entreprise et ceci, de surcroît, à une époque où la mise en application des dispositions du Traité de Rome implique une libération progressive de l'économie.

C'est pour ces raisons que votre Société est de celles qui ont présenté un recours gracieux tendant à faire reconsidérer ce décret. Cette demande n'ayant pas été retenue par les Pouvoirs Publics, votre Société vient d'introduire, auprès du Conseil d'État, un recours contentieux.

•

Les progrès de la consommation mondiale de produits pétroliers ont été moins rapides que ceux de la production de brut. L'année 1961 a été caractérisée par un net ralentissement de l'expansion de la consommation dans les principaux pays utilisateurs de pétrole. Aux États-Unis, pays où l'industrie pétrolière est beaucoup plus développée que dans le reste du monde, la consommation n'a progressé que d'environ 1 % en 1961, contre 3 % l'année précédente, en Grande-Bretagne 8 % contre 18 %, en Allemagne Occidentale 22 % contre 26 %, en Italie 17 % contre 22 % et en France 10 % contre 11 %.

La concurrence se révèle de plus en plus vive. De nombreuses sociétés parmi celles qui sont venues, ces dernières années, grossir le nombre des producteurs de brut, ont éprouvé des difficultés d'écoulement de leur production et, par suite, ont voulu étendre leur réseau de distribution, ou en créer un.

Cette concurrence s'est trouvée encore accentuée par le fait que l'U.R.S.S. a augmenté de plus de 30 % en 1961 ses exportations vers les pays occidentaux auxquels elle a livré environ 29 millions de tonnes de brut et de produits finis. Sur ce tonnage, environ 19 millions de tonnes, soit 16 % de plus qu'en 1960, ont été expédiées vers l'Europe occidentale. Ce chiffre comprend plus de 11 millions de tonnes destinées aux pays du Marché Commun dont les achats de produits russes ont progressé de 22 %. Ces achats sont effectués à un prix très inférieur au prix du marché, alors que l'U.R.S.S. cède son pétrole à un prix beaucoup plus élevé aux pays de l'Europe de l'Est. Si ces pratiques devaient se poursuivre, la construction du Marché Commun s'en trouverait fortement perturbée.

En économie libérale, le consommateur devrait être le bénéficiaire du bas niveau des prix résultant de la concurrence. Malheureusement, la fiscalité qui frappe les produits pétroliers masque souvent cet avantage. En ce qui concerne l'essence, les taxes représentent en France les trois quarts du prix de vente à la pompe.

Dans le rapport que nous vous avons présenté l'an dernier, nous avions cru intéressant de vous donner, en un tableau, une comparaison de la structure des prix de vente de l'essence pour chacun des pays de la Communauté Économique Européenne.

Nous devons, cette année encore, signaler que notre pays reste celui d'Europe où, en raison des taxes, l'essence est vendue au consommateur au prix le plus élevé, alors que le prix hors taxes, à la sortie des raffineries, est le plus bas. Malgré le passage à la deuxième étape du Marché Commun, les Pouvoirs Publics n'ont pas encore amorcé cette baisse progressive de la taxe qui devait ramener en quelques années le prix de l'essence à un niveau comparable à celui existant chez nos voisins. Une baisse appréciable du prix de l'essence ne manquerait cependant pas d'avoir son incidence sur l'accroissement de la consommation.

Mais le développement de la circulation routière est lié également à la modernisation du réseau routier qui, malgré le niveau élevé des taxes frappant l'usage des véhicules, s'effectue en France moins rapidement que dans certains pays voisins. D'une longueur totale de moins de 300 kilomètres, le réseau français d'autoroutes comprend essentiellement des tronçons de dégagement. Or, si notre pays veut éviter le détournement par d'autres pays voisins d'une part importante du trafic international, il importe d'accélérer la mise en construction de voies modernes de transport à longue distance. L'Allemagne Occidentale possède plus de 3 000 kilomètres d'autoroutes en service, l'Italie plus de 1 000 kilomètres et la Belgique près de 500 kilomètres. Certes, il ne faut pas oublier que le réseau routier français est le plus dense du monde avec notamment 80 000 kilo-

écoulement de la production de pétrole brut de la zone franc en 1960 et 1961

(Métropole, Sahara, Gabon)

millions de tonnes	1960	1961
PRODUCTION TOTALE	11,5	18,7
REPRISES PAR LES GROUPES ASSOCIÉS A LA PRODUCTION	5,4	8,6
ACHATS PAR LES GROUPES NON ASSOCIÉS A LA PRODUCTION	5,5	9,5
TOTAL	10,9	18,1

mètres de routes nationales et 280 000 kilomètres de routes départementales. La France possède en moyenne 120 kilomètres de routes pour 100 kilomètres carrés de territoire, l'Allemagne de l'Ouest 50 et l'Italie 30, pour une densité de population environ deux fois et demie plus forte dans chacun de ces deux pays. Il n'en demeure pas moins que si le parc automobile français est passé de 2 300 000 véhicules à quatre roues en 1938 à 7 900 000 au début de 1962, la France est devenue l'un des pays où, par suite du niveau élevé des taxes et du retard dans l'équipement routier, les consommations annuelles de carburant par véhicule sont les plus faibles.

•

Voici maintenant les principaux résultats de l'activité de votre Société et de sa filiale Esso REP, au cours de l'exercice écoulé (4).

Esso REP a accru ses activités de recherches poursuivies en association avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière (C.E.P.). Un nouveau permis d'environ 700 kilomètres carrés, portant sur une partie des départements de l'Aude et de l'Hérault, a été accordé au mois de mars 1961 pour une période de quatre ans. Un autre permis couvrant environ 3 000 kilomètres carrés sur une partie des départements du Nord et du Pas-de-Calais a été octroyé conjointement à Esso REP et à la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.), au mois de mars 1962. Comme nous vous l'avons déjà signalé, Esso REP a sollicité en mars 1961 l'octroi d'un permis d'environ 1 600 kilomètres carrés au large des côtes du golfe de Gascogne. Cette demande a donné lieu à un contrat d'association entre Esso REP, la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.) et la Compagnie d'Exploration Pétrolière (C.E.P.).

Par ailleurs, la production d'Esso REP dans le périmètre des Landes a été accrue de près de 12 % pour atteindre environ 1,5 million de tonnes, soit 68 % de la production métropolitaine, grâce au rapide développement du champ de Cazaux et aux opérations d'injection d'eau sous le gisement de Parentis. Ces deux gisements sont les plus importants de la métropole.

Dans le domaine des transports maritimes, la rentabilité de la flotte de votre Société a été encore améliorée par la vente à la démolition, au mois d'avril 1961, de notre dernier ancien pétrolier du type T.2, « Esso Normandie », de 16 000 tonnes de port en lourd, et par la mise en service, au mois de juin, du pétrolier « Esso Lorraine », de 49 200 tonnes de port en lourd. Ce navire est le dernier d'un programme de modernisation comprenant quatre pétroliers de fort tonnage dont les mises en service se sont étagées depuis octobre 1958. La flotte de haute mer de votre Société atteint maintenant un total de 250 000 tonnes de port en lourd.

Les raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux ont traité un total de près de 5,5 millions de tonnes de pétrole brut. A Port-Jérôme, la construction d'une unité de fabrication d'hydrocarbures aromatiques destinés à l'industrie chimique a été terminée à la fin de l'année et mise en service au début de 1962. Une unité de fabrication de propylène à haut degré de pureté a été également achevée et l'on procède actuellement à la mise en route de cette installation.

Afin de développer encore ses travaux de recherches scientifiques sur les produits pétroliers et les procédés de fabrication, votre Société a construit et mis en service le 17 janvier 1961 un nouveau Centre de Recherches à Rouen-Mont-Saint-Aignan, à proximité du nouvel ensemble universitaire de la ville. Ce centre dans lequel sont regroupés les laboratoires de recherches générales, d'études des carburants, lubrifiants, bitumes et produits de base pour l'industrie chimique, a nécessité un investissement global de plus de 8 millions de nouveaux francs.

Malgré une concurrence demeurée active, les ventes de votre Société se sont dans l'ensemble développées en France d'une façon satisfaisante.

Favorisées par la place prépondérante acquise de longue date par votre Société sur le marché du supercarburant, nos ventes de carburants pour l'automobile font apparaître un taux de progression satisfaisant. Nos ventes de gas oil ont encore subi la pression d'une concurrence particulièrement intense, tandis que les ventes de bitumes ont suivi l'expansion rapide du marché.

Les ventes de fuels se sont accrues normalement. En collaboration avec l'Institut de Recherches de la Sidérurgie, votre Société a largement participé aux études effectuées par le Groupe Esso pour le développement de l'utilisation du fuel dans les hauts-fourneaux et tient à la disposition des utilisateurs une équipe d'ingénieurs spécialisés chargés de l'examen des problèmes particuliers posés par les divers types d'installation. Sur 130 hauts-fourneaux en activité à fin 1961, une dizaine utilisaient cette technique nouvelle qui ouvre des perspectives intéressantes, en particulier pour votre Société : celle-ci doit trouver sur le marché des fuels la juste rémunération de ses efforts dans ce domaine.

C'est sur le marché des produits chimiques dérivés du pétrole que la concurrence a été la plus vive. Néanmoins, nos ventes totales de produits chimiques (marché intérieur et exportation) ont légèrement dépassé celles de 1960. Dans cette industrie jeune, les très gros investissements réalisés aussi bien en France qu'à l'étranger ont conduit en effet certaines sociétés à pratiquer une politique de lutte de prix et c'est ainsi que, par exemple, sous l'effet de la concurrence italienne notamment, les prix de vente des détergents ont baissé de 20 % en cours d'année.

La Standard Oil Company (New Jersey) a acquis une grande partie des actions de la Société du Caoutchouc Butyl (Socabu), dont celles possédées par Esso Standard S.A.F. Elle se trouve, par conséquent, détenir la majorité du capital de cette Société, dont la Compagnie Française de Raffinage conserve 22,3 %. La capacité de l'usine de butyl de Port-Jérôme, la première de ce type construite en Europe, dont la production s'est élevée à près de 18 000 tonnes en 1961, doit être portée prochainement à 25 000 tonnes par an environ. Esso Standard S.A.F. reste fournisseur des matières premières concurremment avec la Compagnie Française de Raffinage. La commercialisation de la production est assurée par Esso Standard S.A.F., la Compagnie Française de Raffinage et Esso International, Inc.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que votre Société apporte sa contribution aux efforts entrepris en vue de limiter la pollution de l'atmosphère. Celle-ci, qui n'a pas que les produits pétroliers pour origine, ne résulte pas nécessairement de la nature du carburant ou du combustible employé, mais souvent de l'utilisation par le consommateur d'un matériel vétuste ou mal réglé n'assurant qu'une combustion imparfaite des produits. Votre Société s'efforce d'y remédier en mettant à la disposition du consommateur, d'une part des produits de qualité et d'usage commode, d'autre part des services après-vente comportant notamment toute l'aide technique souhaitable en vue d'un usage rationnel des installations.

Nous avons évoqué dans nos derniers rapports le décret du 3 janvier 1959 et l'arrêté du 25 mai 1960 fixant des contingents pour la création de nouvelles stations-service. Ces dispositions qui ont subordonné l'ouverture de nouvelles stations à des règles très rigoureuses n'ont pas permis le développement prévu de notre réseau, alors que les sociétés disposant d'un réseau relativement moins étendu, ou simplement d'importance régionale, bénéficient de plus larges facilités. Estimant que cette réglementation porte atteinte au libre jeu de la concurrence et à la liberté de création, pleinement justifiée, de points de vente dans des agglomérations nouvelles ou en extension, nous avions introduit un recours tendant à obtenir l'annulation du décret en Conseil d'État. Celui-ci ne s'est pas encore prononcé. Le maintien de la concurrence en ce domaine doit permettre que s'opère, au profit des consommateurs, la sélection des sociétés qui, comme la vôtre, choisissent de nouveaux emplacements après des études approfondies justifiant la rentabilité des installations envisagées.

Conformément aux conventions passées avec la Société Anonyme des Automobiles Peugeot, celle-ci recommande depuis le 1er janvier 1961, pour tous les types de véhicules de sa marque l'usage exclusif des produits Esso. Cette opération s'est développée au cours de l'année avec un incontestable succès.

Les dépenses d'investissements de votre Société ont représenté environ 92 millions de nouveaux francs en 1961. Ce chiffre ne comporte pas les dépenses d'immobilisations d'Esso REP, qui se sont élevées à 41,1 millions de nouveaux francs.

Malgré les intentions du Gouvernement d'adapter la fiscalité à la vie moderne des entreprises, les réserves libres des sociétés au 31 décembre 1960 se trouvent à nouveau taxées par la loi de finances pour 1962.

Le IVe Plan apporte cependant un espoir d'amélioration du régime fiscal des sociétés-mères et de leurs filiales. Il recommande, ainsi que nous l'avons toujours souhaité, l'atténuation ou la suppression des impositions supplémentaires que les sociétés à structure décentralisée ont à supporter par rapport à des sociétés concentrées. Les moyens préconisés par le Plan, en vue de la mise sur un pied d'égalité fiscale des entreprises ayant une structure différente, permettraient à un groupe de sociétés, tel celui constitué par Esso Standard S.A.F. et sa filiale Esso REP, d'accroître ses possibilités de financement.

Dans cet esprit, le IVe Plan recommande d'étudier l'éventualité de la Consolidation Fiscale, c'est-à-dire la fusion des résultats des sociétés d'un même groupe dans une déclaration unique, impliquant l'élimination des doubles impositions. Cette mesure, hautement souhaitable dans son principe, serait le corollaire du bilan consolidé que votre Société vous présente chaque année dans le souci d'une meilleure information de ses actionnaires.

Dans notre précédent Rapport, nous vous avions informé de la mise en construction de l'immeuble dans lequel seront groupés les services parisiens de votre Société au Rond-Point de la Défense. Les travaux qui ont débuté en mai 1961, doivent être terminés en principe au cours du quatrième trimestre 1963. Cet édifice, qui s'intègre dans un vaste projet d'urbanisme, apportera à notre personnel du siège social, soit environ 1 500 personnes, des conditions

de travail sensiblement améliorées grâce à la concentration d'activités multiples dans un ensemble organisé et fonctionnel des plus modernes.

Dans une période où les techniques évoluent rapidement et imposent un effort d'adaptation constant, nous tenons à remercier en votre nom tous les membres de notre entreprise qui, pendant l'exercice écoulé, ont continué à faire preuve de beaucoup d'activité et de compétence.

•

Le Compte de Résultats et le Bilan, établis au 31 décembre 1961, vous sont présentés en annexe. Ils laissent

apparaître un bénéfice de	NF	46.203.914,07
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit	NF	2.126.982,35
Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :		
— Réserve légale	NF	2.311.000,00
— Réserve générale	NF	8.000.000,00
— Dividence brut	NF	35.476.199,60
— Report à nouveau	NF	2.543.696,82
	NF	48.330.896,42

Conformément aux dispositions de l'Article 19 des Statuts, le mandat des Administrateurs arrive à expiration chaque année lors de l'Assemblée Générale ordinaire. Nous vous demanderons, par conséquent, de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pendant l'exercice 1961, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Celui-ci va se trouver privé de la collaboration de M. M. Kettel qui nous a fait part de son intention de ne pas demander le renouvellement de son mandat. Après une longue carrière dans votre Société où il entra en 1920, M. M. Kettel avait été appelé, en 1954, à siéger à votre Conseil. Sa grande expérience des questions pétrolières nous était des plus précieuses. Aussi, ne doutons-nous pas que vous teniez à vous associer aux sentiments de regret et d'amicale gratitude que votre Conseil lui témoigne au moment de son départ.

Nous vous demanderons également de ratifier la nomination de M. G. Wicart comme Administrateur de votre Société. M. G. Wicart, qui était Directeur d'Esso Standard S.A.F., vient de prendre sa retraite après une carrière de 41 ans au service du Groupe.

Il vous appartiendra aussi de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration. Par ailleurs, nous vous proposons de renouveler le mandat de vos Commissaires aux Comptes et de fixer le montant de leurs émoluments pour l'exercice 1962.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(1) E.C. = équivalent-charbon.

(2) Les prévisions de répartition de la consommation selon les diverses formes d'énergie se trouveraient sensiblement modifiées en cas de mise en exploitation de nouveaux gisements de gaz naturel en Europe.

(3) Y compris les tonnages, soit échangés, soit vendus à d'autres sociétés françaises et étrangères.

(4) Comme les années précédentes, des renseignements techniques et statistiques relatifs aux diverses activités d'Esso Standard S.A.F. et d'Esso REP sont annexés au Rapport du Conseil d'Administration.

rapports techniques

relations sociales

effectifs et salaires

L'effectif total d'Esso Standard S.A.F. est passé de 6 509 personnes à fin 1960 à 6 342 à fin 1961. Cette diminution résulte principalement des départs à la retraite anticipée dont ont demandé à bénéficier la plupart des membres du personnel âgés de 62 ans pour les hommes et 57 ans pour les femmes.

Le montant global des appointements et salaires pour travail effectif s'est élevé de 89 090 000 NF en 1960 à 96 220 000 NF en 1961. Les dépenses sociales découlant à la fois des dispositions légales, contractuelles et des initiatives prises par la Société sont montées de 43 810 000 NF en 1960 à 46 850 000 NF en 1961. Elles ont ainsi représenté 48,7 % du montant global des appointements et salaires pour travail effectif.

Le salaire minimum servant de base au calcul des minima hiérarchiques dans l'industrie du pétrole a été relevé à deux reprises en 1961 ; il a ainsi progressé de 7,3 % dans l'année. Parallèlement, à la suite de deux accords syndicaux, l'ensemble des salaires réels a été majoré de 3 % à partir du 1er avril et de 2 % à compter du 1er septembre.

Dans le montant global de la rémunération est comprise la prime spéciale qui a fait l'objet de deux versements, l'un à fin mars, l'autre à fin septembre. Le premier versement a représenté 6 % des salaires perçus au cours de la période de six mois ayant précédé le mois de versement, le deuxième versement a correspondu à 4 % des salaires des six mois antérieurs au mois de septembre, une intégration de deux points de la prime spéciale dans les salaires ayant été effectuée à compter du 1er mars 1961.

De même que les années précédentes, une gratification a été distribuée fin juin et fin novembre. Chaque attribution s'est élevée à 140 NF, plus 25 % du salaire du mois de versement.

formation professionnelle et perfectionnement

Esso Standard S.A.F. poursuit son effort de formation professionnelle tant dans le domaine des connaissances professionnelles que sur le plan des méthodes de commandement.

Le perfectionnement général des cadres et des agents de maîtrise fait l'objet, depuis de nombreuses années, d'un programme permanent de stages et conférences d'information.

La promotion sociale est assurée à la raffinerie de Port-Jérôme par de nombreux cours à temps complet ou partiel destinés au personnel, en particulier des Départements Fabrication et Entretien. Le tableau, page 14, illustre les résultats enregistrés au cours des quatre dernières années. Cet effort de formation représente, sur la période considérée, une moyenne annuelle de près de 200.000 heures prises sur le temps de travail normal.

D'autres cours s'adressent à certaines catégories de vendeurs et au personnel navigant. En outre, comme chaque année, de nombreux stages ou journées d'études ont été suivis auprès d'organismes extérieurs, tant en France qu'à l'étranger par des collaborateurs appartenant à diverses activités de la Société.

Esso Standard S.A.F., poursuivant sa politique de liaison avec l'Université, a accueilli en stage d'une semaine un groupe de 16 professeurs de l'Enseignement technique et, en cours d'année, pour des périodes de durée variable, 140 étudiants, dont 43 élèves d'écoles techniques et 97 étudiants d'établissements de l'Enseignement supérieur. De plus, des élèves officiers ou pilotins se trouvent, en permanence, en stage à bord des pétroliers de la Société.

Pour sa douzième année d'existence, le Plan de Suggestions a permis de recueillir 1 203 suggestions, dont 485 ont été primées et ont entraîné le versement de 78 300 NF de primes à leurs auteurs. Ces résultats sont inférieurs aux records de 1960, année au cours de laquelle avait été organisée une campagne en faveur du Plan.

sécurité

Malgré tous les efforts en vue d'accroître la sécurité et les mesures adoptées, le nombre des accidents du travail a augmenté en 1961. Un total de 140 accidents avec arrêt de travail a été enregistré, entraînant la perte de plus de 22 000 journées de travail.

Ces résultats montrent qu'en supplément des dispositifs de sécurité et de l'action psychologique permanente à l'aide d'affiches, conférences, films, bulletins spécialisés, etc., l'effort individuel doit être poursuivi sans relâche afin de mieux éviter l'accident.

la promotion sociale à la raffinerie de Port-Jérôme

	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés agents techniques agents de maîtrise
FABRICATION	108	282	64 (dont 5 promus cadres)
CONSTRUCTION-ENTRETIEN	83	222	77 (dont 4 promus cadres)
AUTRES ACTIVITÉS	18	2	208 (dont 10 promus cadres)
TOTAL	209	506	349 (dont 19 promus cadres)
TOTAL GÉNÉRAL	1 064		

Le tableau ci-dessus indique, par catégorie professionnelle, le nombre des promotions annoncées pour le personnel non cadre du 1er janvier 1958 au 31 décembre 1961.

Ainsi ont été annoncées :

— 209 promotions concernant des ouvriers non qualifiés, par accession à un échelon supérieur dans leur catégorie ou à la catégorie ouvriers qualifiés,

— 506 promotions concernant des ouvriers qualifiés, par accession à un échelon supérieur dans leur catégorie ou à l'une des catégories employés, agents techniques, agents de maîtrise,

— 349 promotions concernant des employés, agents techniques et agents de maîtrise, par accession à un échelon supérieur, 19 d'entre eux ayant obtenu la classification cadre.

L'ampleur de cet effort de promotion apparait encore plus clairement si l'on considère que ces 1 064 promotions annoncées en 4 ans s'appliquent à un effectif moyen du personnel non cadre de 1 618 personnes.

aide au logement

De nombreux prêts totalisant environ 3 700 000 NF ont été accordés au personnel en 1961 en vue de faciliter la construction, l'achat ou l'aménagement d'un logement. En outre, plus de 350 000 NF ont été versés à divers organismes pour aider au financement de la construction de logements qui, bien que ne devant pas devenir la propriété de la Société, seront mis à la disposition de membres du personnel.

services médicaux et services sociaux

En complément de leurs tâches traditionnelles, les services médicaux ont organisé, comme chaque année, dans plusieurs établissements de la Société, une collecte de sang à la demande du Centre National de Transfusion Sanguine.

Les services sociaux, qui comprenaient notamment, comme en 1960, une équipe de 17 assistantes sociales, dont 7 faisant partie du personnel de la Société et 10 appartenant à des services inter-entreprises, ont, parmi leurs autres activités, organisé les vacances des enfants qui leur ont été confiés par le personnel dans quatre propriétés situées à Saint-Gilles et Brétignolles-sur-Mer en Vendée, Tullins dans l'Isère et Chatillon-sur-Cluses en Haute-Savoie.

club sportif

Les installations du Club Sportif Esso, à Rueil, se sont enrichies en 1961 d'un élégant et confortable « Club-House » comprenant notamment un bar, un restaurant, des chambres et des salles de jeux, ainsi qu'une vaste salle de conférences particulièrement propice à l'organisation de séminaires de travail dans une région proche de la capitale, offrant cependant le cadre de verdure et de calme désirable.

Le stade, d'une superficie totale de 7 hectares, est équipé notamment de 6 courts de tennis, 2 terrains de football, 2 terrains de basket-ball, 8 terrains de boules, un golf miniature et un parc de jeux pour enfants.

Les nouvelles installations du Club Sportif Esso ont été inaugurées le 3 juin 1961, sous la présidence de M. Maurice Herzog, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, avant le déroulement des épreuves finales du Ve Tournoi International Omnisports des Clubs Esso qui ont remporté un vif succès.

exploration et production

titres miniers

A la fin de l'année, Esso REP exerçait son activité soit directement, soit en association, sur six permis de recherches ; le permis des Landes, le permis de Saint-Mamert-du-Gard, le permis de Camargue (et de Vauvert), le permis de Montblanc, le permis de Béziers-Florensac et le permis de Reims.

En dehors du permis des Landes détenu intégralement par Esso REP, les travaux de recherches sont exécutés dans le cadre d'associations en participation conclues les 24 février 1960 et 23 janvier 1961 avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière (C.E.P.), chaque partie étant intéressée à la réalisation des opérations dans la proportion de 50 %. Esso REP est opérateur sur le permis de Saint-Mamert-du-Gard et de Béziers-Florensac et C.E.P. sur le permis de Camargue, de Montblanc et de Reims.

Le permis des Landes prorogé pour la seconde et dernière fois par décret du 27 mars 1961, couvre 6 562 kilomètres carrés et comprend deux périmètres respectivement désignés sous les noms de périmètre des Landes de Gascogne et périmètre de Sainte-Hélène.

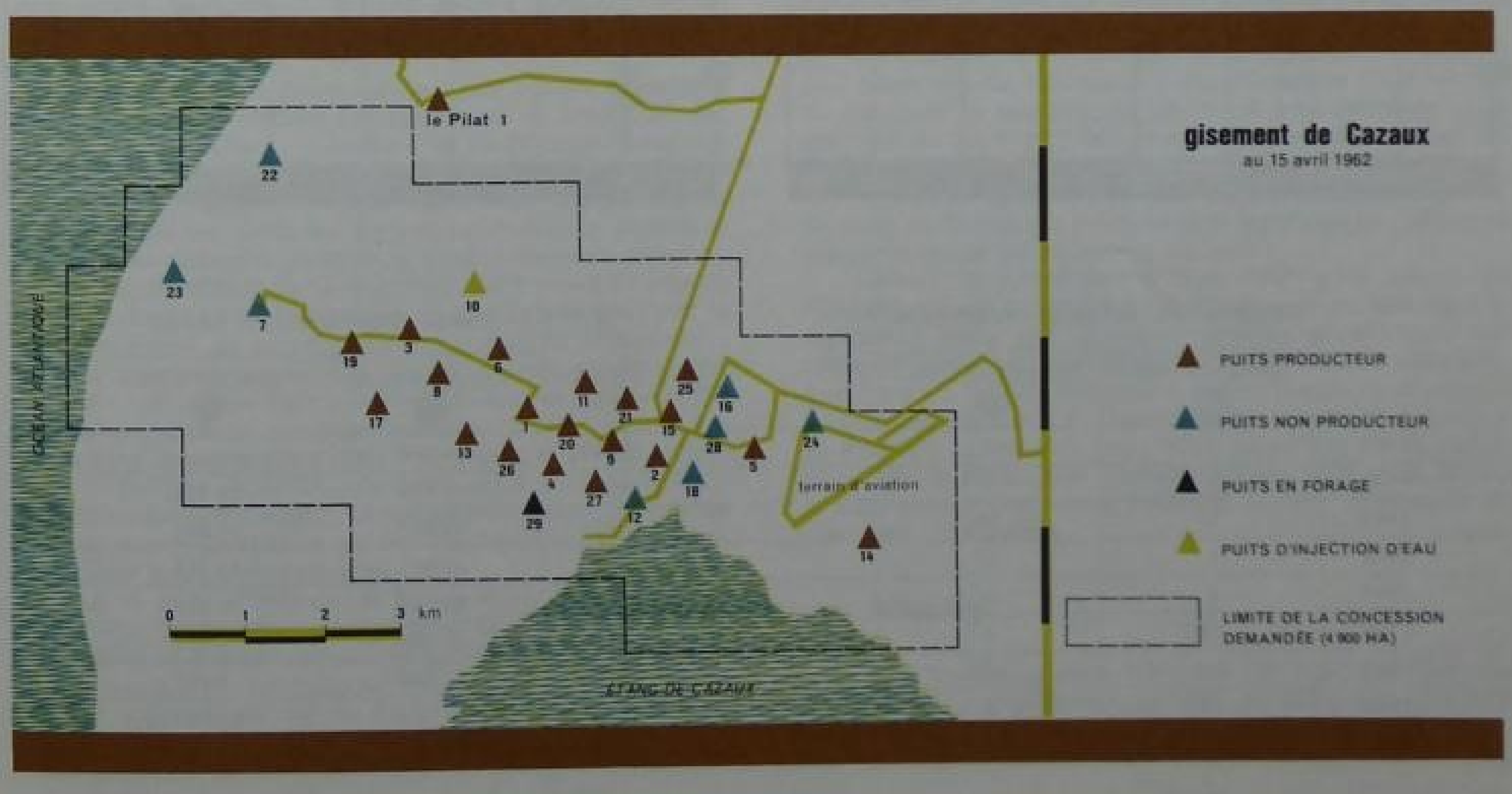
Le permis de Montblanc détenu par C.E.P. depuis le 28 juin 1960 a fait l'objet d'un accord d'association signé le 23 janvier 1961 entre C.E.P. et Esso REP.

Le permis de Béziers-Florensac a été octroyé à Esso REP par décret du 30 mars 1961 pour une durée de quatre ans ; d'une superficie de 712 kilomètres carrés, il couvre une partie des départements de l'Aude et de l'Hérault.

Le permis de Vauvert, qui a été attribué à C.E.P. par décret du 24 juillet 1961, avait fait l'objet d'un accord d'association entre C.E.P. et Esso REP le 24 février 1960. D'une superficie de 260 kilomètres carrés, il est en fait l'extension vers l'ouest du permis de Camargue déjà détenu par C.E.P.

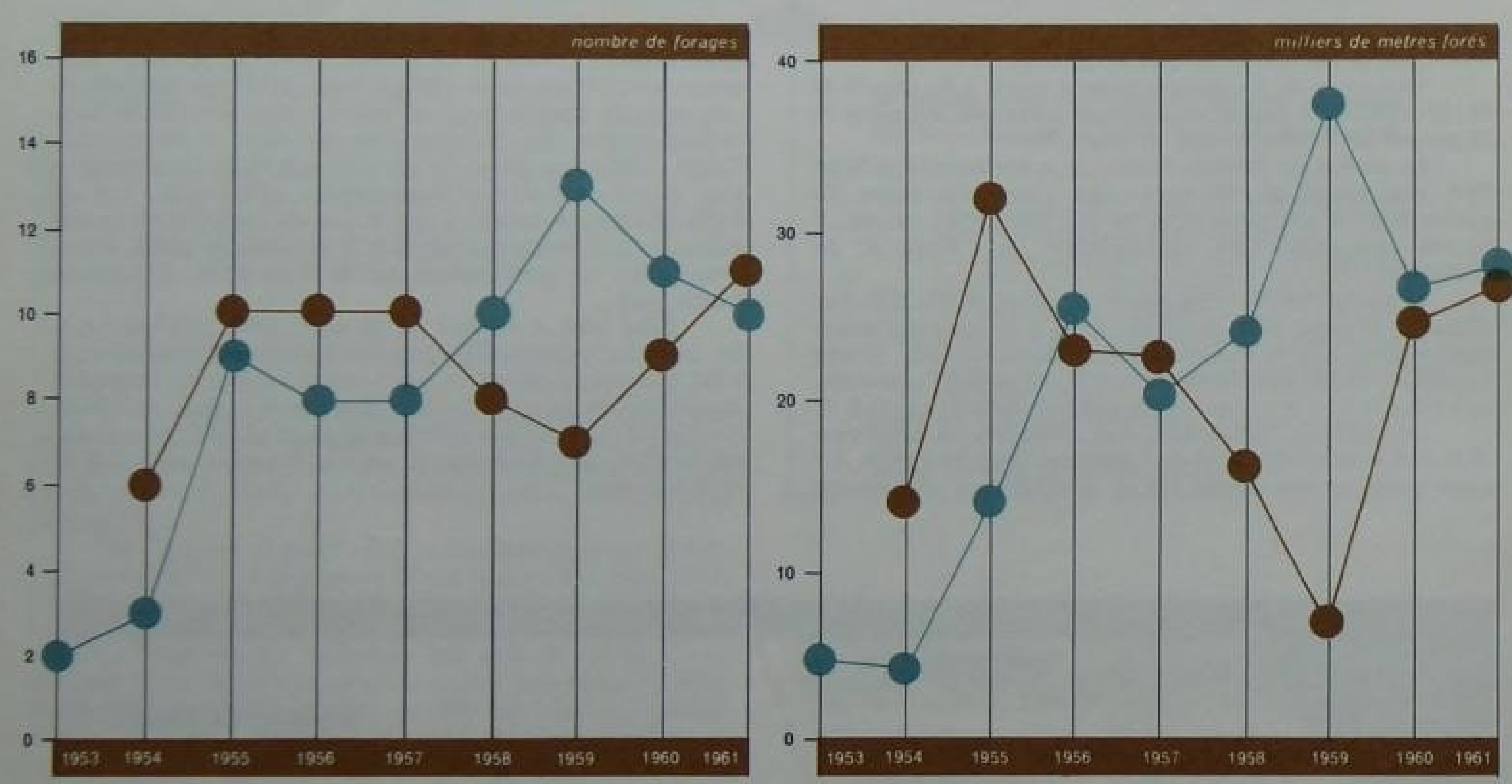
La Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.) et la Régie Autonome des Pétroles (R.A.P.) ayant présenté des demandes en concurrence concernant une partie du nord de la France pour laquelle Esso REP avait sollicité l'octroi d'un permis, S.N.P.A. et Esso REP ont substitué, en juillet 1961, à leurs pétitions respectives une requête conjointe et solidaire intéressant 5 136 kilomètres carrés des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette requête a abouti en mars 1962, à l'attribution pour 5 ans du permis d'Armentières, d'une superficie de 3 020 kilomètres carrés. Les travaux de recherches seront exécutés sur ce permis par S.N.P.A. dans le cadre d'une association en participation sur la base 50/50, conclue le 3 août 1961.

Esso REP a déposé, le 13 mars 1961, une demande de permis, qui est en cours d'instruction, portant sur 1 558 kilomètres carrés du sous-sol de la mer au large des départements de la Gironde et des Landes. Pour l'exploration de ce permis, Esso REP a négocié en 1961 et conclu, début 1962, une association en participation avec C.E.P. et S.N.P.A.



forages entrepris et profondeurs forées

depuis le début des recherches



	nombre de forages entrepris	
	EXPLORATION	EXPLOITATION
1953	2	-
1954	3	6
1955	9	10
1956	8	10
1957	8	10
1958	10	8
1959	13	7
1960	11	9
1961	10	11

	total des mètres forés	
	EXPLORATION	EXPLOITATION
1953	4 806	-
1954	4 178	14 396
1955	14 077	31 863
1956	25 364	23 762
1957	20 780	22 024
1958	24 034	16 225
1959	37 744	7 269
1960	26 721	24 784
1961	28 239	27 159

production de pétrole brut par Esso REP

(tonnes)	1960	1961
PARENTIS	1 130 050	1 193 708
CAZAUX	106 782	194 317
MOTHES	66 073	64 830
LUGOS	26 764	27 960
MIMIZAN NORD	7 460	13 398
LUCATS	3 647	3 139
LE PILAT (*)	68	822
LUGOS OUEST (*)		307
TOTAL	1 340 844	1 498 481

(*) Tonnages obtenus au cours d'essais de production

D'autre part, aucun changement n'étant intervenu au cours de l'année dans les titres d'exploitation, Esso REP détenait au 31 décembre 1961 la concession de Parentis et les permis d'exploitation de Mothes et de Lugos.

Les demandes de concession pour les gisements de Cazaux et de Mothes, déposées les 15 janvier et 1er juillet 1960 étaient à l'instruction. L'exploitation est conduite à Cazaux sous le couvert d'une autorisation ministérielle en date du 9 mai 1960, dont le renouvellement a été sollicité.

exploration et développement

L'année 1961 a été essentiellement marquée par l'exécution des premiers forages dans les permis du Sud-Est et du Bassin parisien, le début des activités en mer et la poursuite du développement du champ de Cazaux.

Outre de nombreuses études régionales, l'activité géologique s'est traduite par l'exécution d'une campagne de photogéologie sur le permis de Béziers-Florensac et par des levers de terrains et des études stratigraphiques faites par deux équipes de géologues sur le permis de Saint-Mamert-du-Gard.

Deux missions sismiques opérant durant 14 mois et demi ont couvert environ 500 kilomètres de profils sur les permis de Saint-Mamert-du-Gard et de Béziers-Florensac, les travaux d'interprétation ont concerné l'ensemble des permis sur lesquels Esso REP détient des intérêts. Sur le permis marin du golfe de Gascogne, durant le quatrième trimestre et dans des conditions atmosphériques difficiles, la Compagnie Générale de Géophysique a relevé à l'aide de deux navires, 1 166 kilomètres de profils représentant la majeure partie du programme prévu dont la réalisation a dû être suspendue pour des raisons d'ordre administratif.

En 1961, Esso REP a foré 55 398 mètres contre 51 505 l'année précédente, se répartissant en 28 239 mètres pour 10 forages d'exploration dont 8 terminés et 27 159 mètres pour 11 forages de développement dont 8 achevés intéressant le champ de Cazaux. Le tableau ci-contre indique les forages entrepris chaque année et les mètres forés depuis le premier puits commencé en 1953.

A la suite d'indices, le forage de Lugos Ouest 1 a donné une petite production d'huile de densité 0,881 avec une teneur en eau beaucoup trop élevée pour que les essais soient poursuivis. Le puits de développement de Mimizan Nord 4 s'est révélé stérile malgré une légère venue de gaz.

Le puits de développement de Cazaux 25 poussé au delà de la zone productrice pour explorer le néocomien et le jurassique, a rencontré des imprégnations dans le purbeckien. Les essais de mise en production effectués au début de 1962 ont été assez encourageants.

Outre son activité propre, Esso REP a participé pour 50 % aux études sismiques et aux 5 sondages d'exploration représentant une longueur totale forée de l'ordre de 7 300 mètres, exécutés par C.E.P. sur les permis de Camargue, de Montblanc et de Reims.

production

A la fin de l'année, 56 puits étaient en production sur les gisements découverts par Esso REP en Aquitaine : 29 à Parentis, 16 à Cazaux, 6 à Lugos, 3 à Mothes, 1 à Lucats et 1 à Mimizan.

Le maintien de la pression à l'intérieur du gisement de Parentis a été assuré grâce à l'injection d'eau à partir de 5 puits. Les études du réservoir ont conduit à porter au début d'août le débit journalier du gisement à 4 065 mètres cubes, soit une augmentation de l'ordre de 13 %.

A Cazaux, 6 puits ont été mis en production et le puits de Cazaux 10 a été converti en puits d'injection d'eau en vue de maintenir la pression du gisement. Les effets de cette injection se sont déjà fait sentir dans la partie ouest du gisement.

En cours d'année, le taux de production journalier du puits de Mimizan a été doublé et maintenu en l'absence d'augmentation de la teneur en eau.

Ainsi, la production d'Esso REP s'est élevée de 1 340 844 tonnes en 1960 à 1 498 481 tonnes en 1961 dont la répartition entre les différents champs producteurs est indiquée dans le tableau ci-dessus. La totalité de cette production a été livrée par pipeline à la raffinerie de Bordeaux d'Esso Standard S.A.F. Depuis la découverte du gisement de Parentis au mois de mars 1954, jusqu'à la fin de l'exercice 1961, la production cumulée d'Esso REP s'est élevée à 8 239 236 tonnes, dont 7 463 345 tonnes provenant du gisement de Parentis.

effectifs

Les travaux d'Esso REP ont été exécutés par des effectifs qui comprenaient un total de 537 personnes à la fin de 1961, dont 360 appartenant à la Société et 177 personnes dépendant d'entreprises extérieures.

approvisionnements et transports

achats de produits pétroliers

Les achats de pétrole brut se sont élevés à 5 364 925 tonnes en 1961, contre 4 913 300 tonnes l'année précédente. Outre les tonnages achetés pour les besoins d'Esso Standard S.A.F., ces chiffres comprennent les quantités de brut, soit échangées, soit vendues à des sociétés françaises et étrangères. Pour les trois dernières années, ces achats se répartissent, par origine, conformément au tableau ci-contre.

La part des bruts originaires de la zone franc (brut métropolitain et brut saharien) représente plus de 3 millions de tonnes, soit 56 % du total des achats, contre environ 2 millions de tonnes en 1960, soit 41 %.

En raison de l'augmentation de la production d'Esso REP, environ 1,5 million de tonnes produites par cette Société ont été reprises par Esso Standard S.A.F., soit environ 11 % de plus qu'en 1960. La totalité a été traitée à la raffinerie de Bordeaux.

Sur 1 480 000 tonnes de brut du Sahara achetées en 1961, contre 621 000 tonnes l'année précédente, environ 371 000 tonnes ont été recédées à la filiale allemande du Groupe Esso.

Par suite de l'augmentation des achats de brut de la zone franc, la part du brut du Moyen-Orient dans le total des approvisionnements de la Société a encore sensiblement diminué en 1961 : elle a été d'environ 30 % contre 45 % en 1960. La part relative du brut importé du continent américain est demeurée comparable à celle de l'année 1960.

Les importations de produits finis ont porté sur 116 068 tonnes. Outre de l'essence aviation, qui constitue toujours la part essentielle bien que les importations de cette catégorie de produits diminuent chaque année, elles comprennent également des lubrifiants spéciaux et des produits d'addition.

transports maritimes

Les transports maritimes de pétrole brut et de produits finis, effectués par la flotte Esso et les navires affrétés, longs courriers, se sont élevés à 5 692 245 tonnes, contre 4 401 256 tonnes en 1960, soit une augmentation de 29 %.

Le rendement de la flotte a été encore amélioré par la vente à la démolition, en avril 1961, d'un pétrolier du type T.2, « Esso Normandie », de 16 000 tonnes de port en lourd, par la fin, en mars 1961, du contrat concernant le pétrolier affrété « Nivôse » de 16 000 tonnes de port en lourd et par la mise en service, en juin, du pétrolier « Esso Lorraine » de 49 200 tonnes de port en lourd. Celui-ci est le dernier navire d'un programme de modernisation comprenant quatre pétroliers de fort tonnage mis en service à des dates échelonnées depuis octobre 1958.

Malgré la situation toujours excédentaire de la flotte mondiale, Esso Standard S.A.F. a pu éviter l'immobilisation de certains de ses pétroliers en effectuant, comme en 1960, des transports pour le compte d'autres Sociétés affiliées à la Standard Oil Company (New Jersey) dans le cadre d'un accord conclu avec la Société de navigation du Groupe, la Standard Tankers (Bahamas), Ltd.

transports intérieurs

Les transports intérieurs de produits finis ont progressé de 9 % en 1961 pour atteindre un total de 3 187 745 tonnes. Cette augmentation concerne tous les moyens de transport. Comme indiqué par le tableau ci-contre, la répartition des tonnages selon les divers modes de transport s'est peu modifiée par rapport à 1960.

En vue de répondre à l'accroissement de la consommation de produits pétroliers dans la région parisienne, le pipeline de produits finis Le Havre - Paris de la Société TRAPIL a été doublé sur le tronçon Rouen (Petit-Couronne)-Paris (Gennevilliers) par une conduite de 30 centimètres de diamètre mise en service au cours du dernier trimestre 1961. Cette deuxième conduite sera prolongée jusqu'à la raffinerie de Port-Jérôme, tronçon qui entrera en service à l'automne 1962, et ensuite vers la raffinerie de Gonfreville de la Compagnie Française de Raffinage.

achats de matériel

La valeur totale des factures de toutes catégories passées par le Département des Achats, dont l'activité ne porte que sur les produits autres que les produits pétroliers, a augmenté d'environ 19 % par rapport à 1960. La valeur des commandes d'équipements destinés à l'exportation pour le compte des Sociétés affiliées au Groupe de la Standard Oil Co (N. J.) s'est élevée à plus de 11,6 millions de nouveaux francs, soit 29 % de plus qu'en 1960.

approvisionnements en pétrole brut

	1959		1960		1961	
provenance	*tonnes*	%	*tonnes*	%	*tonnes*	%
IMPORTATIONS						
MOYEN-ORIENT	2 673 334	65,3	2 239 927	45,6	1 619 762	30,2
VENEZUELA	432 976	10,6	575 372	11,7	660 490	12,3
AUTRES ORIGINES	77 259	1,9	79 899	1,6	74 997	1,4
TOTAL	3 183 569	77,8	2 895 198	58,9	2 355 249	43,9
ZONE FRANC						
METROPOLE	907 678	22,2	1 396 248	28,4	1 529 189	28,5
SAHARA	—	—	621 854	12,7	1 480 487	27,6
TOTAL	907 678	22,2	2 018 102	41,1	3 009 676	56,1
TOTAL DES ACHATS	4 091 247	100	4 913 300	100	5 364 925	100
dont : PÉTROLE BRUT CÉDÉ A D'AUTRES RAFFINERIES	6 011		145 514		526 852	
PÉTROLE BRUT DESTINÉ A PORT-JÉROME ET A BORDEAUX (stocks flottants compris)	4 085 236		4 767 786		4 838 073	

(1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées à Port-Jérome et Bordeaux pour raffinage pour le compte de tiers : 467 181 tonnes métriques en 1959, 447 517 tonnes métriques en 1960, 580 717 tonnes métriques en 1961.

(2) Les tonnages reçus dans le cadre des échanges de brut conclus avec des confrères raffineurs figurent dans le total des achats. Les quantités restituées sont incluses dans la rubrique "pétrole brut cédé à d'autres raffineries".

moyens de transport

	1960		1961	
	tonnes	%	*tonnes*	%
PIPE-LINE TRAPIL	405 097	13,9	445 897	14
VOIE FLUVIALE	965 175	33,2	989 666	31
VOIE FERRÉE	958 232	32,9	1 035 591	32,5
ROUTE	583 398	20	716 591	22,5
TOTAL	2 911 902	100	3 187 745	100

raffinage

Les deux raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux ont traité un total de 5 483 873 tonnes en 1961 contre 5 154 405 tonnes l'année précédente. Ces tonnages se répartissent par origine comme indiqué page 21.

Les tonnages mis en œuvre comprennent environ 460 000 tonnes de brut traité à façon pour le compte de la Gulf Oil Corporation et 56 000 tonnes de brut de Coulommes traité pour la Société Pétrofrance.

La part des bruts originaires de la zone franc a représenté près de la moitié des tonnages mis en œuvre, dont plus de 28 % pour les bruts métropolitains et 20 % pour les bruts sahariens. La part relative de ces derniers a doublé de 1960 à 1961. Il en est résulté une diminution de la part relative des bruts du Moyen-Orient qui est retombée d'environ 46 % à 38 %, alors que celle des bruts américains restait pratiquement inchangée.

raffinerie de Port-Jérôme

La raffinerie de Port-Jérôme a distillé 3 705 609 tonnes de brut, contre 3 580 328 tonnes en 1960.

Une nouvelle unité de raffinage des huiles par hydrogénation catalytique, d'une capacité moyenne de 570 tonnes par jour, a été mise en route au mois de mai. Au mois de septembre, la raffinerie a procédé à la mise en service d'une unité de production de vapeur par brûlage de l'oxyde de carbone contenu dans les fumées résiduelles. La construction d'une unité d'oxydation des asphaltes a été poursuivie activement. Elle doit être terminée en 1962.

Le développement des activités de la pétrochimie fait l'objet du chapitre « Produits chimiques » ci-après.

Les études relatives au projet de construction d'une nouvelle raffinerie à Fos, près de Marseille, ont déjà été exposées dans le Rapport du Conseil d'Administration.

raffinerie de Bordeaux

La raffinerie de Bordeaux a traité 1 778 264 tonnes de brut, contre 1 574 077 en 1960. Ce tonnage comprend 1 477 801 tonnes de brut des Landes, 99 798 tonnes de brut saharien et 200 665 tonnes importées du Venezuela.

raffinerie de La Mailleraye

La raffinerie de La Mailleraye a fabriqué 53 865 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux fabrications de l'année précédente.

produits chimiques

les installations de Port-Jérôme

La construction de deux nouvelles unités de fabrication de produits de base pour l'industrie chimique a été poursuivie activement en 1961 à la raffinerie de Port-Jérôme.

La construction de l'usine d'aromatiques a été terminée à la fin de l'année et les opérations de mise en service se sont déroulées normalement au début de 1962. La capacité de cette installation permet la production, à partir de 300 000 tonnes d'essence de reforming catalytique, de 28 000 tonnes par an d'orthoxylène, matière de base pour l'industrie des plastifiants et peintures, de 16 000 tonnes par an de paraxylène à haut degré de pureté, produit utilisé pour la fabrication de fibres synthétiques, et de 10 000 tonnes par an de solvants aromatiques pour les industries des peintures et vernis, insecticides, caoutchouc, etc.

La construction de l'usine de purification du propylène venant compléter les installations du steam-cracker, commencée en 1961, a été poursuivie au cours du premier semestre 1962. Cette unité assurera la production de 10 000 tonnes par an de propylène à haut degré de pureté destiné à la fabrication de polypropylène, et de 20 000 tonnes par an de propylène purifié pour la fabrication de produits dérivés par l'industrie chimique.

Esso Standard S.A.F. a entrepris dans l'usine de la Standard-Kuhlmann à l'Estaque la fabrication de résines de pétrole du type polydiène vendues sous le nom d'Escorez 1 000.

Le total des sommes investies, au 31 décembre de chacune des cinq dernières années, dans la construction de nouvelles installations de fabrication de produits de base pour l'industrie chimique est indiqué page 22.

pétrole brut traité

dans les raffineries de Port-Jérôme (de 1959 à 1961) et de Bordeaux (de mars 1959 à décembre 1961)

origine*	1959 tonnes	1959 %	1960 tonnes	1960 %	1961 tonnes	1961 %
PARENTIS, MOTHES, LUGOS, CAZAUX, MIMIZAN, LUCATS	1 115 717	24,1	1 323 185	25,7	1 477 801	27
CHATEAURENARD	6 588	0,1	24 874	0,5	3 303	0,1
COULOMMES	128 916	2,8	170 322	3,3	55 831	1
RAGUSE	196 099	4,2	49 747	1	—	—
SAHARA	—	—	564 463	10,9	1 121 618	20,4
LIBYE	—	—	—	—	24 820	0,4
MOYEN-ORIENT	2 668 235	57,7	2 386 576	46,3	2 076 660	37,9
VENEZUELA	434 780	9,4	572 126	11,1	655 974	12
ÉTATS-UNIS	76 428	1,7	63 112	1,2	67 868	1,2
TOTAL	4 626 763	100	5 154 405	100	5 483 873	100

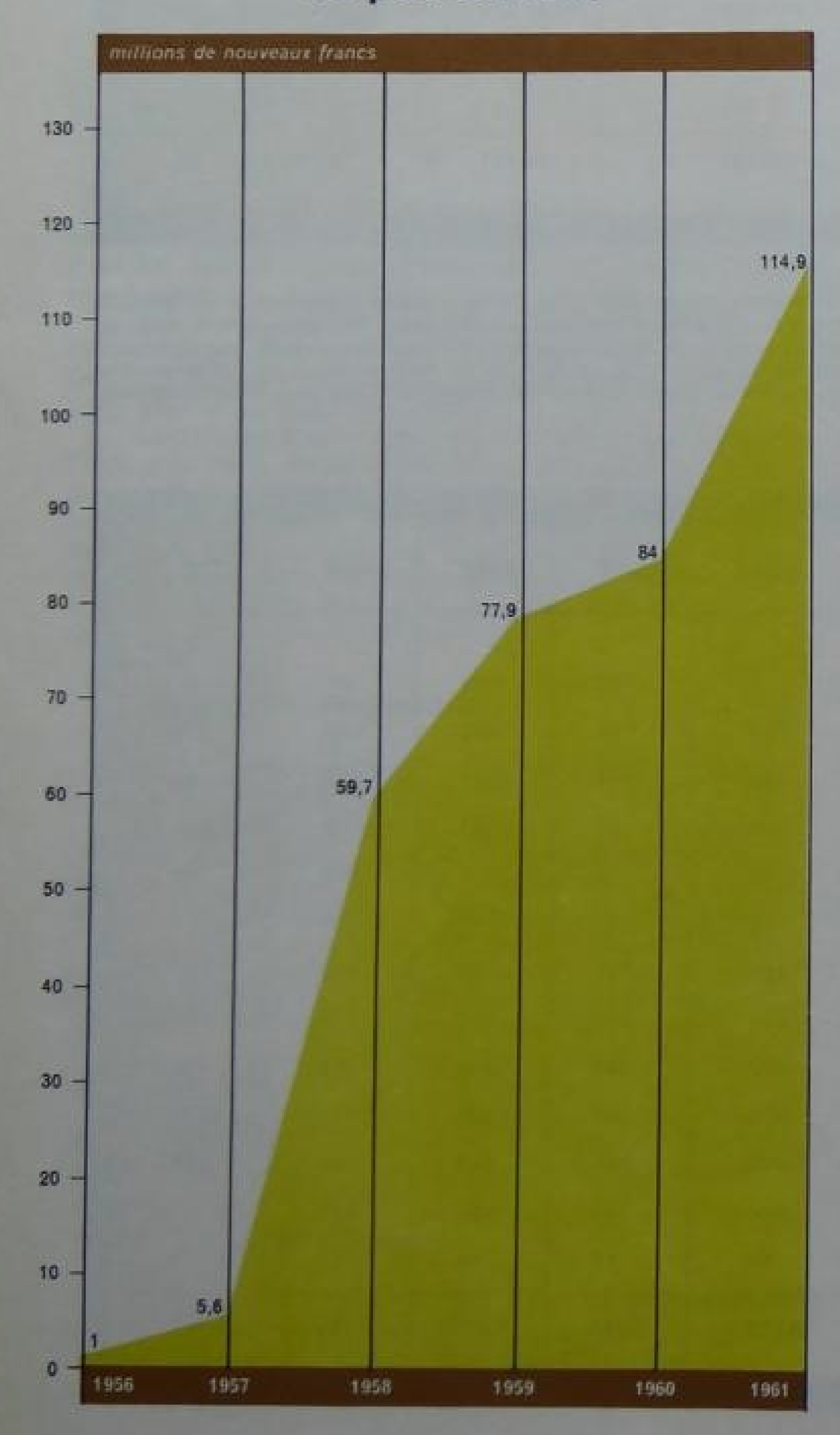
* Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités et les tonnages destinés aux raffineries de Port-Jérôme et Bordeaux, tels qu'ils sont indiqués au tableau du chapitre Approvisionnements et Transports, page 19, qui comprend, en effet, les tonnages en cours de route ou en stock dans les raffineries. Par contre, il exclut les quantités de brut reçues pour raffinage pour le compte de tiers.

production des raffineries

de Port-Jérôme (de 1957 à 1961) et de Bordeaux (de mars 1959 à décembre 1961)

(milliers de tonnes)	1957	1958	1959	1960	1961
GAZ DE RAFFINERIE POUR GAZ DE FRANCE	1	22	40	41	51
GAZ LIQUÉFIÉS	94	109	132	149	194
CARBURANTS AUTO	764	849	951	977	1 075
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	46	58	154	172	322
PÉTROLE	13	3	8	12	10
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE SPIRIT	19	17	16	19	21
GAS OIL	348	416	459	506	403
FUEL DOMESTIQUE	372	405	473	576	677
FUEL LÉGER	307	389	360	369	383
FUELS LOURDS	778	923	1 063	1 374	1 225
LUBRIFIANTS	163	161	146	169	188
BITUMES	219	213	235	287	340
PRODUITS CHIMIQUES	14	19	42	72	79
TOTAL	3138	3 584	4 079	4 723	4 968

sommes totales investies au 31 décembre de chaque année pour la construction d'installations de pétrochimie



fabrications et ventes

Les quantités de produits chimiques fabriqués à la raffinerie de Port-Jérôme se sont élevées à 79 000 tonnes en 1961. Le total des ventes sur le marché intérieur et à l'exportation, y compris les produits achetés à l'étranger, a été d'environ 109 000 tonnes.

La concurrence a été particulièrement vive en 1961 dans le domaine des produits chimiques dérivés du pétrole. Les importants investissements réalisés dans cette industrie, aussi bien en France qu'à l'étranger, ont conduit en effet certaines sociétés à pratiquer une politique de lutte de prix qui s'est traduite par des baisses sensibles, notamment pour le polyéthylène.

Il en est résulté une réduction du taux d'utilisation de nos installations productrices d'éthylène pendant une grande partie de l'année. Néanmoins, à la suite des mesures prises, un redressement a été constaté en fin d'année.

recherches et développements

Le nouveau centre de recherches de Rouen-Mont-Saint-Aignan, à proximité du nouvel ensemble universitaire de la ville, a été mis en service le 17 janvier 1961. Outre le bâtiment administratif, il comprend un laboratoire de recherches générales, une section de carburants, lubrifiants et bitumes et un groupe d'études de pétrochimie. Il a nécessité un investissement global de plus de 8 millions de nouveaux francs. La construction d'un laboratoire isolé pour les essais sous haute pression sera entreprise en 1962. Environ 80 personnes ont été transférées des laboratoires de Port-Jérôme dans ce nouveau centre qui comporte plus de 4 000 mètres carrés de surface de travail.

Seules les études relatives aux spécifications des nouveaux produits, l'étude semi-industrielle des procédés déjà expérimentés en laboratoire et certains travaux de routine sont exécutés dans les anciens laboratoires situés à Port-Jérôme. Le contrôle des fabrications est toujours assuré par les laboratoires de Port-Jérôme et de Bordeaux.

Dans le domaine des carburants, des recherches ont été poursuivies notamment sur la volatilité des essences et l'exigence en octane des nouveaux moteurs. Des investigations ont été effectuées en vue de l'amélioration de la combustion du gas oil et du fuel domestique, de façon à contribuer à la réduction des sources de pollution atmosphérique. D'intéressants résultats ont été enregistrés dans le domaine des additifs pour carburants et lubrifiants.

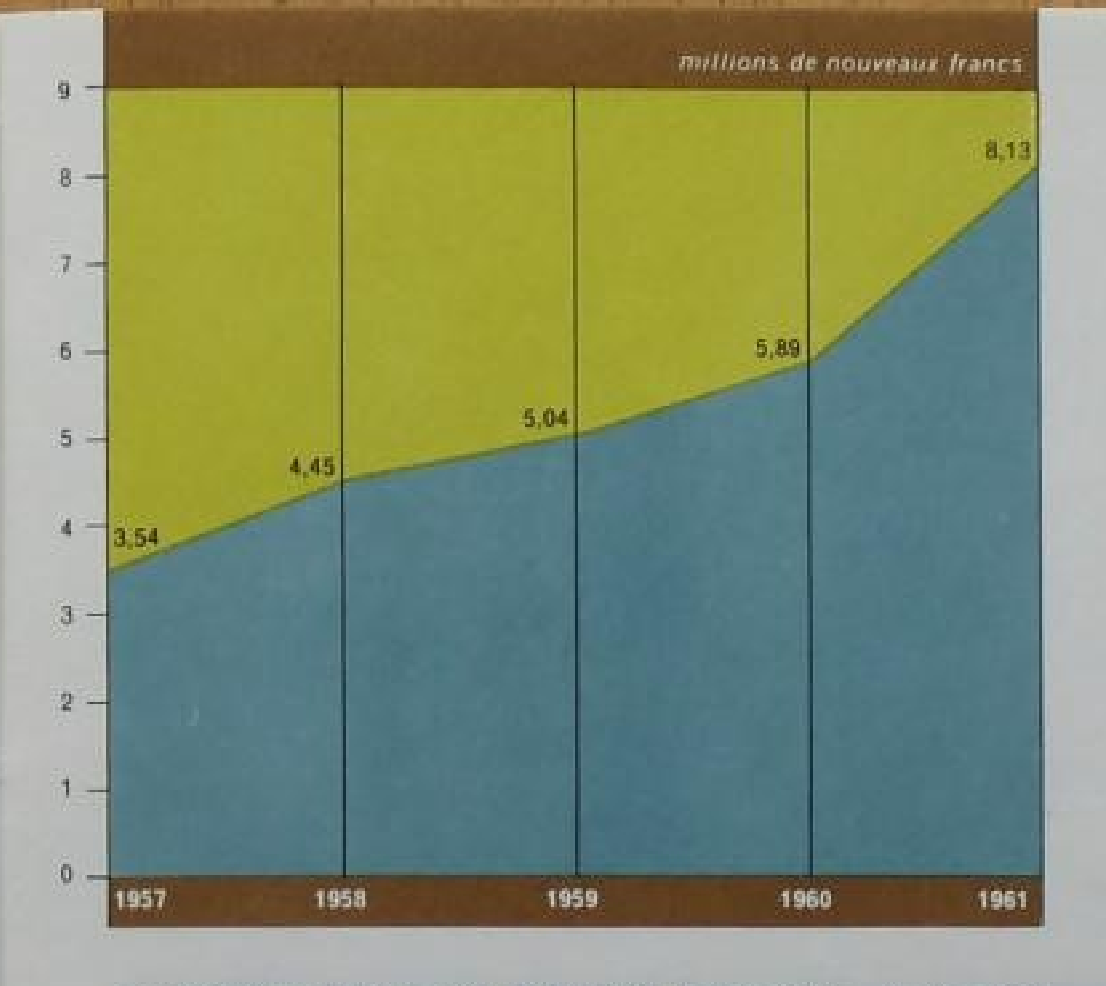
Les recherches effectuées depuis de longues années déjà dans le secteur des bitumes ont abouti, notamment, à la mise au point de produits pour l'enrobage de pipelines. Ainsi, Esso Standard S.A.F. a pu assurer une part importante des fournitures de produits de protection nécessaires à la construction du Pipe-Line Sud-Européen et aux essais en Méditerranée préliminaires au transfert en Europe du gaz d'Hassi R'Mel par conduite immergée.

En ce qui concerne les produits chimiques dérivés du pétrole, les travaux sur de nouvelles synthèses de matières premières de grosse consommation ont été poursuivis. De minutieuses études de laboratoire ont été effectuées en liaison avec les premières fabrications de résines de pétrole à l'usine de la Standard-Kuhlmann à l'Estaque, mentionnées au chapitre « Produits chimiques ».

Les dépenses de recherche en accroissement d'environ 38 % sur 1960, ont dépassé 8 millions de nouveaux francs en 1961. L'évolution de ces dépenses au cours des cinq dernières années est indiquée dans le tableau ci-contre. Une part importante de ces sommes a été affectée à des travaux entrepris dans le cadre d'un contrat d'assistance technique conclu entre Esso Research and Engineering Company et Esso Standard S.A.F.

Les activités de recherche des Sociétés du Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) se répartissent entre les principaux laboratoires suivants : aux États-Unis, d'Esso Research and Engineering Company à Linden et Florham Park ; au Canada, de l'Imperial Oil Ltd à Sarnia ; en Grande-Bretagne, d'Esso Research Ltd à Abingdon ; en Allemagne Occidentale, d'Esso A.G. à Hambourg et en France, d'Esso Standard S.A.F. à Rouen-Mont-Saint-Aignan et Port-Jérôme. L'ensemble du personnel affecté aux recherches du Groupe (à l'exclusion de toutes activités de contrôle ou de développement des marchés) est d'environ 4 200 personnes.

Tous les domaines d'activités de l'industrie du pétrole sont concernés par des travaux effectués dans l'un ou plusieurs de ces centres : fabrication des produits du pétrole et de leurs dérivés chimiques, applications, nouvelles utilisations, recherche fondamentale, recherche médicale, transport, marine, pipelines, recherche analytique, recherche mathématique, recherche en matière d'engineering ou de sécurité, piles à combustible, applications de l'énergie atomique, propulsion des fusées, etc.



sommes dépensées pour les recherches de laboratoire

activités commerciales

La consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur français (besoins civils seulement, soutes exclues) s'est élevée à 25,6 millions de tonnes en 1961, soit une augmentation de 10,3 % sur 1960, année au cours de laquelle avait été enregistrée une progression de 11, 2 %. Le ralentissement du taux d'expansion de la consommation a été notablement moins accentué en France que dans les autres pays du Marché Commun où cependant, en Allemagne Occidentale et en Italie notamment, les progrès demeurent plus rapides qu'en France.

Les ventes d'Esso Standard S.A.F. ont, dans l'ensemble, suivi l'expansion enregistrée : sur le marché intérieur français, elles ont augmenté de 12,4 %. Les tonnages vendus, par grandes catégories de produits, sont indiqués dans le tableau de la page 24.

produits blancs

En France, la consommation de carburant auto et de supercarburant a progressé de 9,1 % en 1961 contre 6,8 % en 1960. Ces progressions se décomposent en une hausse plus rapide pour le supercarburant que pour l'essence ordinaire. En raison de la position prépondérante que notre Société occupe sur le marché du supercarburant, la part d'Esso Standard S.A.F. dans l'ensemble des ventes de carburants pour l'automobile a atteint 18,5 %, contre 18,3 % en 1960.

La rapide augmentation de la consommation de carburants aviation ne traduit pas exactement le développement des transports aériens. Elle résulte essentiellement du remplacement progressif des avions à hélice par des appareils à réacteur, ces derniers consommant une quantité de carburant notablement plus importante. Les ventes d'Esso Standard S.A.F. en essences aviation et carburéacteur ont progressé de 18 % et la part qu'elles représentent sur le marché atteint 29,3 %.

De même que la consommation de carburants auto, celle de gas oil s'est développée plus rapidement en 1961 que l'année précédente. Elle a progressé de 10,7 %. En raison de la compétition intense qui s'est manifestée sur ce produit, la part d'Esso Standard S.A.F. dans l'ensemble

(1) Soutes exclues. De très légères différences apparaissent avec les chiffres publiés dans le Rapport annuel 1960, la présentation des ventes de cette dernière année ayant été légèrement modifiée afin de rendre ces chiffres mieux comparables avec ceux publiés par le Comité Professionnel du Pétrole pour l'ensemble de la profession.
(2) Ventes ex-raffinerie à l'armée française exclues.

ventes en France métropolitaine

marché intérieur (1)

produits	1960 *tonnes*	1961 *tonnes*	augmentation ou diminution %
CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT	988 653	1 099 525	+ 11,2
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR (2)	153 407	181 080	+ 18
PÉTROLE	9 104	9 881	+ 8,5
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE SPIRIT	14 447	16 073	+ 11,2
GAS OIL	159 389	191 600	+ 20,2
FUEL DOMESTIQUE	508 749	622 074	+ 22,3
FUEL LÉGER	286 554	312 652	+ 9,1
FUELS LOURDS	582 129	625 204	+ 7,4
LUBRIFIANTS	139 477	140 367	+ 0,6
BITUMES	246 430	294 704	+ 19,6
PRODUITS CHIMIQUES	99 599	91 632	— 8
SPÉCIALITÉS AGRICOLES	5 000	4 233	— 15,4
TOTAL	3 192 938	3 589 025	+ 12,4

ventes totales correspondant au chiffre d'affaires commercial de 1957 à 1961

produits — *milliers de tonnes*	1957	1958	1959	1960	1961
GAZ LIQUÉFIÉS	88	112	126	142	174
CARBURANTS AUTO	920	1 120	1 061	1 181	1 261
ESSENCES AVIATION ET CARBURÉACTEUR	148	202	228	258	282
PÉTROLE	40	40	45	52	52
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE SPIRIT	18	17	16	19	20
GAS OIL	351	372	329	379	398
FUEL DOMESTIQUE	415	386	444	561	684
FUEL LÉGER	295	388	304	363	381
FUELS LOURDS	800	763	807	1 026	1 027
LUBRIFIANTS	163	155	168	174	178
BITUMES	306	331	349	340	418
PRODUITS CHIMIQUES	46	57	54	105	109
SPÉCIALITÉS AGRICOLES	4	5	5	5	5
TOTAL	3 594	3 948	3 936	4 605	4 989

des ventes sur le marché, quoiqu'en légère progression sur 1960, n'a atteint que 10,2 %.

fuels

La consommation de fuel domestique a conservé un rythme d'accroissement rapide, soit 18,7 %. Nos ventes ont augmenté de 22,3 % et leur part relative sur le marché a été de 12 %, contre 11,9 % en 1960.

La demande de fuel léger et de fuels lourds a été peu active en 1961. Le marché du fuel léger a diminué de 0,9 % et celui des fuels lourds s'est développé de 4,8 %. Les ventes d'Esso Standard S.A.F. pour ces deux catégories de produits ont représenté 12,6 % et 10,4 % des ventes totales du marché, contre 11,5 % et 10,3 % en 1960.

lubrifiants et bitumes

Les progrès de la consommation de lubrifiants sont relativement lents. Les ventes totales n'ont enregistré qu'une hausse de 2 %. Bien qu'accusant une légère hausse de 0,6 %, celles de notre Société n'ont pu empêcher, du fait d'une vive concurrence dans le domaine des ventes en gros et à l'industrie, la régression de sa position sur le marché intérieur, déjà enregistrée en 1960, en la plaçant au niveau de 26,2 % contre 26,5 % en 1960.

La demande de bitumes s'est fortement accrue en 1961. L'ensemble des ventes de bitumes a augmenté de 18,6 %. Nos ventes ont représenté 21,5 % du marché, contre 21,3 % en 1960.

spécialités agricoles

La concurrence a été vive sur le marché des produits spéciaux pour l'agriculture, notamment en raison de l'importation de certains produits en provenance de pays du Marché Commun. Par ailleurs, les conditions atmosphériques se sont révélées peu favorables à l'emploi de produits phytosanitaires. Les ventes d'Esso Standard S.A.F. ont représenté un total de 4 233 tonnes.

Esso Standard S.A.F., qui apporte chaque année son concours à la préparation du championnat national de labours en France, a participé, avec « The World Ploughing Organization » et le Centre National des Jeunes Agriculteurs, à l'organisation du championnat mondial 1961, dont les épreuves se sont déroulées à Grignon fin septembre (*).

exploitation et distribution

Le réseau Esso de distribution en vrac comptait à la fin de 1961, 52 dépôts permettant le stockage d'environ 274 000 mètres cubes de produits blancs et fuels. Il s'est enrichi d'un nouveau dépôt à Portes-les-Valences, dans la Drôme, disposant d'une capacité de stockage d'environ 3 200 mètres cubes de produits blancs et fuels. Relié aux lignes de la S.N.C.F. par un embranchement particulier, il permet un approvisionnement par trains complets de 1 200 tonnes. Sa construction a été réalisée de façon à permettre l'exécution des opérations avec le maximum de commodité et d'efficacité. Le réseau de distribution des bitumes comprenait, en métropole, 25 dépôts et usines de fabrication d'émulsions.

Ces réseaux sont complétés par deux usines de mélange et de conditionnement des huiles de graissage à Gennevilliers et Port-Saint-Louis-du-Rhône, ayant une capacité de stockage totale d'environ 40 000 mètres cubes.

Le parc de véhicules routiers de la Société comprenait, en particulier, à la fin de l'année, 106 camions-citernes articulés ayant des capacités de transport allant de 19 000 à 28 000 litres par véhicule et 53 camions de moins de 19 000 litres et de plus de 12 000 litres. Des progrès ont encore été réalisés en 1961 dans l'exploitation du parc : le volume moyen de produits pétroliers transportés mensuellement par véhicule a progressé de 7,7 %.

Fin 1961, Esso Standard S.A.F. disposait d'un réseau routier de ventes au détail comprenant environ 5 740 points de vente, y compris le réseau rural.

En outre, Esso Standard S.A.F. utilise près de 3 000 mètres cubes de stockage pour carburants aviation répartis sur onze aérodromes.

Les installations de distribution de carburéacteur par « Hydrant System » construites par la Société de Manutention de Carburants Aviation d'Orly, à laquelle participe Esso Standard S.A.F., sur les aires de trafic de l'aéroport d'Orly, ont été mises en service à partir du mois d'août 1961. Elles permettent de ravitailler dans le minimum de temps et avec le maximum de sécurité les quadri-réacteurs qui, pour un vol transatlantique, peuvent avoir besoin, chacun, de plus de 60 000 litres de carburant. La capacité de stockage du dépôt de tête à Orly et des installations de chargement permettait, en fin d'année, de faire le plein, quotidiennement, de 33 longs courriers ou de 250 moyens courriers.

(*) Des commentaires sur les ventes de produits chimiques sont donnés dans le chapitre « Produits chimiques » du présent rapport.

commentaires financiers

L'exercice 1961 a été caractérisé, à la fois par des dépenses d'équipements moins élevées que celles des exercices antérieurs et par des résultats améliorés. La Société commence ainsi à recueillir le fruit de l'important effort d'investissements qu'elle a réalisé au cours des dernières années.

LES INVESTISSEMENTS ET LES MOYENS DE FINANCEMENT

A - les investissements

1. IMMOBILISATIONS

Le total des dépenses d'immobilisations des trois dernières années a représenté 327,7 millions de nouveaux francs, se décomposant comme indiqué sur le tableau ci-dessous, dont 28 % au titre de l'exercice 1961.

investissements

(millions de nouveaux francs)	1959	1960	1961
RAFFINAGE, PETROCHIMIE ET LABORATOIRES	64,9	38,8	60
DISTRIBUTION ET TRANSPORTS INTÉRIEURS	21,5	25,7	22,4
TRANSPORTS MARITIMES	35,1	45,8	9,2
ADMINISTRATIF	2,1	1,2	1
TOTAL	123,6	111,5	92,6

La diminution des dépenses d'investissements en 1961 est imputable intégralement aux transports maritimes, dont le programme de construction de nouvelles unités est arrivé à son terme. Par contre, les dépenses consacrées aux activités raffinage, pétrochimie et recherche sont en forte augmentation sur l'exercice précédent et rejoignent le niveau élevé atteint en 1959.

Les dépenses d'investissements de 1961 se décomposent ainsi, par activité :

raffinage, pétrochimie et laboratoires

Les investissements relatifs à la modernisation de l'équipement existant ou à la construction d'unités nouvelles ont représenté, en 1961, 65 % du total des dépenses d'immobilisations de la Société et 50 % au cours des trois dernières années.

L'exercice 1961 a vu, en particulier, l'achèvement de l'unité d'affinage des lubrifiants, ainsi que celui du laboratoire de Mont-Saint-Aignan. Par ailleurs, une unité de fabrication d'hydrocarbures aromatiques a été mise en service au début de 1962.

Plusieurs projets sont actuellement à un stade avancé de réalisation, en particulier une unité complémentaire pour le traitement des bitumes et une unité de purification du propylène.

distribution et transports intérieurs

L'effort d'investissements dans le domaine de la Distribution a correspondu à environ 24 % du total des dépenses d'immobilisation de 1961 et à 21 % des dépenses des trois dernières années. Comme précédemment, ces dépenses ont été principalement affectées à la modernisation des moyens de stockage et du réseau de distribution, ainsi qu'au renouvellement partiel du parc de camions-citernes.

transports maritimes

En 1961, seulement 10 % des dépenses d'investissements, contre 41 % en 1960, ont été consacrés à l'activité Marine, pour les raisons évoquées précédemment. Depuis 1959, trois navires de gros tonnage ont été mis en service, totalisant 127 500 tonnes de port en lourd. La réalisation

de cet important programme de modernisation a entraîné, de 1959 à 1961, une dépense de 90,1 millions de NF, soit 27 % des dépenses totales de la période visée.

administratif

La modernisation du matériel administratif s'est poursuivie durant l'exercice à un rythme comparable à celui de l'exercice précédent. D'autre part, les dépenses de construction de notre nouveau siège social au Rond-Point de la Défense ont été effectuées par la Société C.I.CO.DE. dont il est question dans la rubrique ci-après.

2. AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES

L'augmentation nette de 19,5 millions de NF de ce poste en 1961, par rapport à 1960, est représentée essentiellement par :

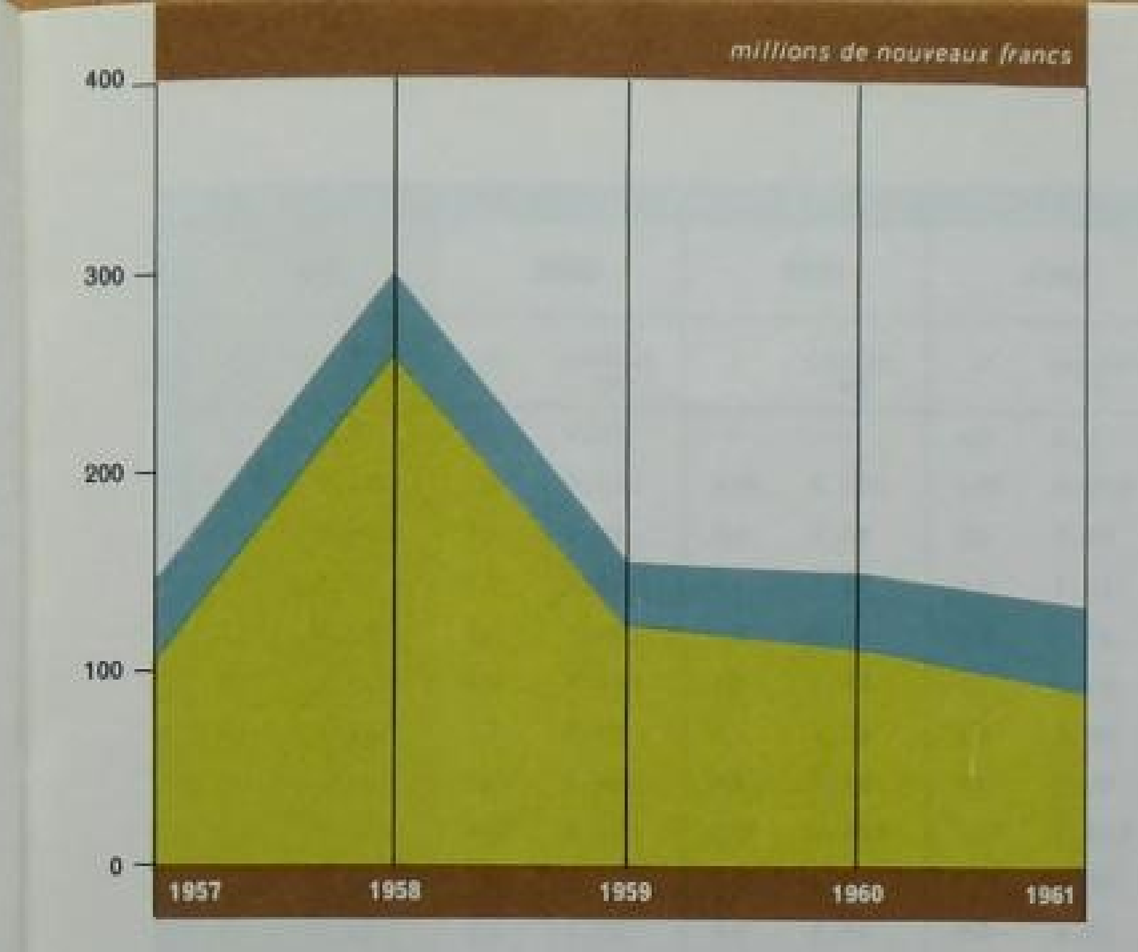
- 8,2 millions de NF d'avances à moyen terme qu'Esso Standard S.A.F. a consentis à la Société C.I.CO.DE. (Sté Civile Immobilière Courbevoie-Défense créée en 1960) pour le financement de la construction du nouveau siège social ;
- 0,7 million de NF d'avances à long terme consenties à la Société TRAPIL par Esso Standard S.A.F., en sa qualité d'actionnaire, en vue de financer partiellement le doublement du pipeline Le Havre-Paris ;
- 1,2 million de NF net de bons de la Caisse Autonome de la Reconstruction, reliquat des indemnités nous étant dues au titre des dommages de guerre ;
- 14,4 millions de NF de prêts à la clientèle, et pour 2 millions de NF de prêts au personnel en vue de la construction ou de l'acquisition de logements ;
- une diminution nette de 7 millions de NF du poste « Titres de participation » principalement due à la cession de notre part dans le capital de la Société SOCABU.

B - les moyens de financement

Ces moyens proviennent essentiellement des ressources propres de la Société qui ont permis de couvrir intégralement les investissements de 1961 et de réduire concurremment avec le fonds de roulement le poste « emprunts et dettes à moyen et long terme ».

1. RESSOURCES PROPRES

Ces ressources peuvent s'analyser comme suit :



dépenses d'immobilisations d'Esso Standard S.A.F. et d'Esso REP
(y compris les dépenses d'exploration)

	1957	1958	1959	1960	1961	
● (bleu)	41	39	31	38	41	dépenses d'immobilisations d'Esso REP
● (jaune)	106	262	124	112	92	dépenses d'immobilisations d'Esso Standard S.A.F.
	147	301	155	150	133	Total

bénéfice net de l'exercice

46,2 millions de NF. Les commentaires correspondants figurent à la rubrique « Résultats de l'exercice » ci-après.

amortissements

114,1 millions de NF, en augmentation de 14 millions de NF sur l'exercice 1960, provenant essentiellement de la mise en service de nouvelles unités.

dotations, dommages de guerre et produits divers

21 millions de NF, dont 11,5 au titre de la dotation pour fluctuation des cours des matières premières, 4,4 millions de NF au titre des indemnités pour dommages de guerre encaissés durant l'exercice, et pour le reste, d'opérations diverses, principalement des produits de cessions d'immobilisations.

2. EMPRUNTS ET DETTES A LONG ET MOYEN TERME

La diminution de ce poste a été de 55,3 millions de NF par rapport à 1960.

- Un prêt de 30 millions de NF consenti en mai 1958 par un groupe de banques pour financer l'expansion des activités raffinage et pétrochimie a été remboursé.
- Un prêt de 20 millions de NF accordé en janvier 1959 par ce même groupe de banques, pour le même objet, a été transféré dans les dettes à court terme, par suite de la décision de notre Société de le rembourser par anticipation début 1962, le niveau du fonds de roulement le permettant.
- Plusieurs prêts (5,3 millions de NF) accordés, en particulier, pour le financement de la construction du pétrolier "Esso Parentis", et venant à échéance à moins d'un an, ont été également transférés dans les dettes à court terme.

Ainsi, le coefficient d'endettement à long terme par rapport aux fonds propres a été ramené de 27,2 % à fin 1960 à 19,4 % à la fin de l'exercice.

C - fond de roulement

Le fonds de roulement, ayant contribué partiellement à l'allègement des dettes à long terme, a baissé de 19,5 millions de NF. Il s'élève encore à 66,4 millions de NF. Ainsi, le coefficient de liquidité est passé de 1,24 à 1,17. Le coefficient de trésorerie (0,66) est resté sensiblement au même niveau qu'en 1960 (0,65).

origine des recettes

	1957		1958		1959		1960		1961	
	millions NF	%	millions NF	%	millions NF	%	millions NF	%	millions NF	%
PÉTROLE BRUT	25,3	2,9	4,9	0,6	—	—	15,7	1,4	66,3	5,2
CARBURANTS AUTO	284,2	32,2	273,6	30,6	306,3	31,2	337,6	29,8	355,7	27,9
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	40,2	4,6	50,2	5,6	52,4	5,3	53,3	4,7	59,7	4,7
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	15,3	1,7	12,7	1,4	15,1	1,5	19,6	1,7	17,3	1,4
GAS OIL	71,4	8,1	57,7	6,5	59,6	6,1	62,7	5,5	69,9	5,5
FUEL DOMESTIQUE	68,7	7,8	67,6	7,6	83,8	8,5	100,5	8,9	123,6	9,7
FUEL LÉGER	38,9	4,4	55,6	6,2	47,1	4,8	53,5	4,7	56,7	4,5
FUELS LOURDS	81,1	9,2	86,3	9,6	88,4	9,0	106,4	9,4	104,3	8,2
LUBRIFIANTS	123,2	13,9	119,7	13,4	137,0	13,9	151,8	13,4	157,1	12,3
BUTANE - PROPANE	21,1	2,4	22,6	2,5	29,9	3,0	34,9	3,1	39,6	3,1
BITUMES	51,6	5,8	60,4	6,8	66,1	6,7	77,8	6,9	93,5	7,3
AUTRES PRODUITS	39,9	4,5	58,4	6,5	79,3	8,1	97,6	8,6	83,5	6,6
RECETTES D'EXPLOITATION	22,5	2,5	24,1	2,7	18,9	1,9	21,8	1,9	46,3	3,6
	883,4	100	893,8	100	983,9	100	1 133,2	100	1 273,5	100
DOUANE ET TAXE INTÉRIEURE *	736,0		1 037,0		1 101,0		1 169,4		1 298,3	
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL	1 619,4		1 930,8		2 084,9		2 302,6		2 571,8	
TRANSACTIONS COMPENSÉES	332,7		291,6		330,8		384,8		385,4	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 952,1		2 222,4		2 415,7		2 687,4		2 957,2	
RECETTES DIVERSES	24,3		32,2		68,6		52,7		52,4	
TOTAL DES RECETTES	1 976,4		2 254,6		2 484,3		2 740,1		3 009,6	

affectation des recettes

	1957		1958		1959		1960		1961	
	millions NF	%	millions NF	%	millions NF	%	millions NF	%	millions NF	%
ACHATS ET TRANSPORTS	592,9	36,1	564,2	28,7	569,9	26,5	656,2	27,9	753,0	28,7
DOUANE, IMPOTS ET TAXES*	757,8	46,1	1 070,7	54,6	1 141,2	53,0	1 198,5	50,9	1 327,2	50,6
FABRICATION, DISTRIBUTION, GESTION	147,0	8,9	179,3	9,1	275,4	12,8	325,0	13,8	340,1	13,0
APPOINTEMENTS & SALAIRES	64,0	3,9	75,9	3,9	82,8	3,8	89,1	3,8	96,2	3,7
DÉPENSES SOCIALES	31,4	1,9	36,3	1,8	40,3	1,9	43,8	1,8	46,9	1,8
PROVISIONS, DOTATIONS TECHNIQUES	23,5	1,4	4,1	0,2	4,7	0,2	3,3	0,1	14,6	0,5
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	27,1	1,7	32,5	1,7	39,2	1,8	39,4	1,7	46,2	1,7
	1 643,7	100	1 963,0	100	2 153,5	100	2 355,3	100	2 624,2	100
TRANSACTIONS COMPENSÉES	332,7		291,6		330,8		384,8		385,4	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 976,4		2 254,6		2 484,3		2 740,1		3 009,6	

* Les recettes par produits sont indiquées droits de douane et taxes exclus. Les différences apparaissant entre les chiffres de la ligne douane et taxe intérieure (origine des recettes) et ceux de la ligne douane, impôts, taxes (affectation des recettes) représentent essentiellement l'impôt sur le bénéfice des sociétés et les autres impôts directs et diverses taxes payés par la Société.

OPÉRATIONS COURANTES DE L'EXERCICE

A - actif courant

L'augmentation de 20,5 millions de NF de l'actif courant entre 1960 et 1961 se répartit ainsi :

1. VALEURS D'EXPLOITATION

Diminution de 9,1 millions de NF provenant :

- de la baisse des stocks de matières premières et produits vendables par suite, principalement, d'une réduction des quantités de pétrole brut et d'une modification dans la composition des inventaires de produits finis ;
- de la réduction des stocks de matériel et matières consommables en magasin, due au ralentissement des dépenses d'immobilisations et à un effort de compression de ces stocks.

2. VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES

L'ensemble des éléments composant ces postes est en augmentation de 29,6 millions de NF par rapport à 1960 ; ceci résulte essentiellement de l'augmentation de 11,7 millions de NF des créances sur la clientèle, en liaison avec l'accroissement du chiffre d'affaires commercial, ainsi que des créances diverses pour 12,3 millions de NF.

Par ailleurs, les effets à recevoir ont augmenté de 4,3 millions de NF du fait, principalement, du transfert dans les créances à court terme, de bons de la Caisse Autonome de Reconstruction. Les postes Caisse, Banque et C.C.P. sont en augmentation de 2 millions de NF.

B - dettes à court terme

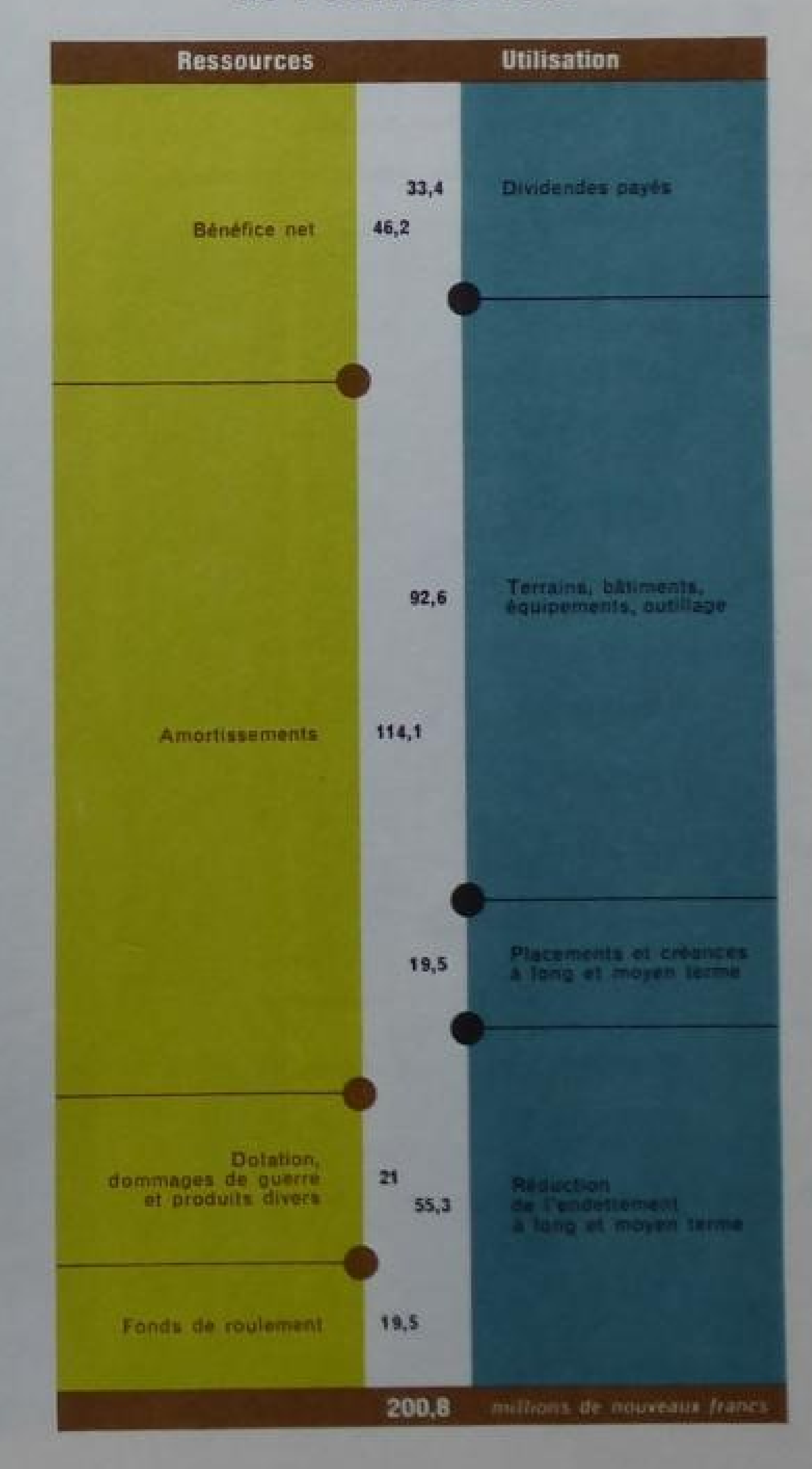
L'accroissement de l'endettement à court terme (40 millions de NF) correspond pour 20,5 millions de NF au financement de l'augmentation de l'actif courant, et pour 19,5 millions à la réduction du fonds de roulement précédemment analysée.

AUTRES OPÉRATIONS

PERTES PAR FAITS DE GUERRE - INDEMNITÉS A RECEVOIR

Ce poste ne figure plus à l'Actif et au Passif du bilan que pour 671 NF, l'encaissement des indemnités pour dommages de guerre étant pratiquement terminé.

Utilisation de l'excédent des recettes après règlement des charges courantes de l'exercice 1961

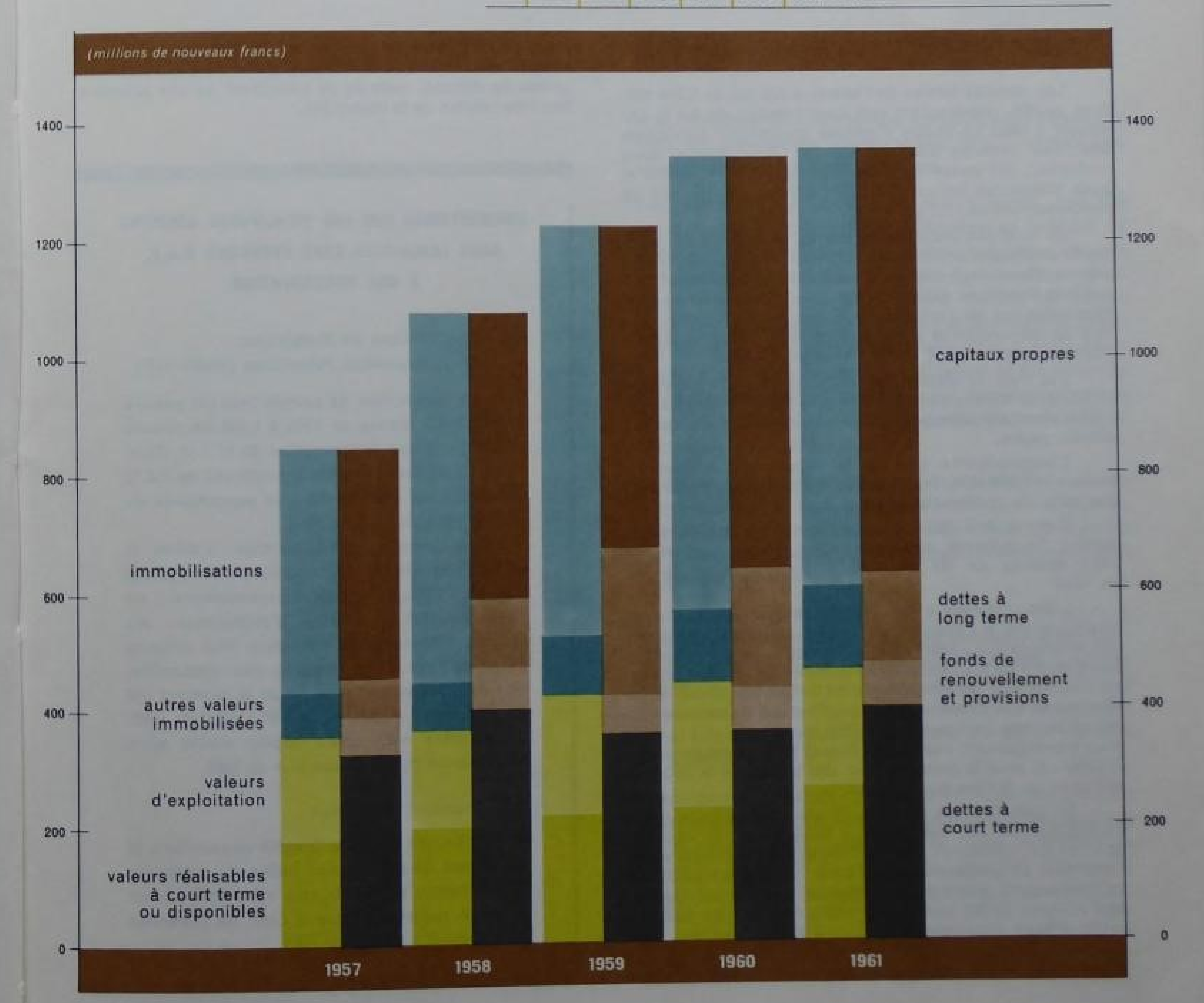


analyse financière et coefficients

	millions de nouveaux francs	1957	1958	1959	1960	1961
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	777	1 028	1 189	1 398	1 473
B	AMORTISSEMENTS	357	396	489	622	725
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A-B)	420	632	700	776	748
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	75	84	101	124	141
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C+D)	**495**	**716**	**801**	**900**	**889**
F	VALEURS D'EXPLOITATION	178	168	209	214	205
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES	179	198	219	233	263
H	ACTIF CIRCULANT (F+G)	357	366	428	447	468
I	ACTIF TOTAL (E+H)	**852**	**1 082**	**1 229**	**1 347**	**1 357**
J	CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	388	485	539	702	719
K	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS	69	72	73	74	82
L	DETTES A LONG TERME	70	125	262	210	155
M	DETTES A COURT TERME	325	400	355	361	401
N	PASSIF TOTAL (J+K+L+M)	**852**	**1 082**	**1 229**	**1 347**	**1 357**
O	FONDS DE ROULEMENT (H-M)	32	(34)	73	86	67
P_1	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE INCLUS)	1 619	1 931	2 085	2 303	2 572
P_2	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE EXCLUS)	883	894	984	1 133	1 274
Q	RÉSULTATS NETS	27	32	39	39	46
1	LIQUIDITÉ $\frac{H}{M}$	1,10	0,92	1,20	1,24	1,17
2	TRÉSORERIE $\frac{G}{M}$	0,55	0,50	0,62	0,65	0,66
3	SOLVABILITÉ $\frac{I}{L+M}$	2,15	2,06	1,99	2,36	2,44
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{H}{I}$	0,42	0,34	0,35	0,33	0,34
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{P_1}{H}$	4,60	5,36	5,03	5,26	5,50
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{J+K+L}{E}$	1,07	0,95	1,09	1,10	1,08
7	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE INCLUS) $\frac{100 \times Q}{P_1}$	1,67	1,66	1,87	1,69	1,79
7 bis	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE EXCLUS) $\frac{100 \times Q}{P_2}$	3,06	3,58	3,97	3,44	3,61
8	RENTABILITÉ $\frac{100 \times Q}{J+K}$	5,93	5,75	6,37	5,03	5,74

évolution du bilan d'ESSO STANDARD S.A.F. de 1957 à 1961

	1957	1958	1959	1960	1961	
actif	420	632	700	776	748	immobilisations
	75	84	101	124	141	autres valeurs immobilisées
	178	168	209	214	205	valeurs d'exploitation
	179	198	219	233	263	valeurs réalisables à court terme ou disponibles
	852	**1 082**	**1 229**	**1 347**	**1 357**	total de l'actif
passif	388	485	539	702	719	capitaux propres
	70	125	262	210	155	dettes à long terme
	69	72	73	74	82	fonds de renouvellement et provisions
	325	400	355	361	401	dettes à court terme
	852	**1 082**	**1 229**	**1 347**	**1 357**	total du passif



RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Les recettes totales de l'exercice ont été de 3.010 millions de NF, représentant une augmentation de 9,8 % par rapport à 1960. Le chiffre d'affaires commercial (exclusion faite des recettes diverses et des transactions avec confrères), est passé de 2.303 millions de NF (douane et taxes intérieures incluses) à 2.572 millions de NF, soit un accroissement de 11,7 %.

Le coût des matières premières et les frais de fabrication et d'exploitation ont atteint 1.314 millions de NF, en augmentation de 8,4 % par rapport à 1960. Le coût des matières premières est en hausse de 10,2 % en liaison avec l'augmentation de l'activité de la Société. Par contre, les frais de fabrication et d'exploitation n'ont augmenté globalement que de 1,5 % d'une année sur l'autre.

Les frais de distribution et de gestion ont augmenté de 5,8 %, la hausse des frais de vente et des frais administratifs ayant été tempérée par une réduction sensible des intérêts payés.

L'augmentation (+ 10,6 %) des taxes intérieures, douane et taxes diverses, a été du même ordre de grandeur que celle du chiffre d'affaires.

Comme déjà dit au paragraphe « Moyens de financement », le montant des amortissements est passé de 100,1 millions de NF en 1960 à 114,1 millions de NF en 1961.

L'exercice 1961 n'inclut aucun produit exceptionnel, contrairement à l'exercice précédent qui avait enregistré une réintégration partielle de la Provision pour Fluctuation des Cours à concurrence de 3,3 millions de NF. Par contre, un complément de dotation de 11,5 millions de NF a été effectué au titre de cette provision. Le stock de base pour le calcul de cette provision a, en effet, pu être révisé à la suite d'un accroissement des stocks depuis 1959 dû notamment à l'inclusion, pour la première fois, des stocks de la nouvelle raffinerie de Bordeaux.

En définitive, les recettes d'exploitation d'Esso Standard S.A.F. en 1961 ont laissé un bénéfice net de 46,2 millions de NF, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice. Le dividende reçu d'Esso REP, après paiement de tous impôts, entre dans ce résultat pour un montant de 30,9 millions de NF contre 29,4 millions de NF en 1960. Le profit d'Esso Standard S.A.F. — à l'exclusion des dividendes reçus d'Esso REP — passe donc de 10 millions de NF en 1960 à 15,3 millions de NF en 1961. Ces résultats n'ont pu être obtenus que par un effort constant visant à adapter la Société aux conditions concurrentielles et mouvantes du marché, mais ils ne traduisent qu'une amélioration très relative de la rentabilité.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES ESSO STANDARD S.A.F. A UNE PARTICIPATION

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières (ESSO REP)

La production de pétrole brut est passée de 1.341.000 tonnes en 1960 à 1.498.000 tonnes en 1961, soit une augmentation de 11,7 %. Toutefois, le chiffre d'affaires a progressé de 7,6 % seulement par suite de baisses successives du prix de vente du pétrole brut.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 23,7 millions de NF, soit une baisse de 6 % par rapport à 1960, qui provient essentiellement de l'augmentation des frais d'exploration. Au résultat d'exploitation s'ajoutent 30,5 millions de NF au titre de la provision pour reconstitution de gisements libérée, dont le montant est supérieur de 4,1 millions de NF à celui de 1960. Le bénéfice net, après impôt, atteint ainsi 54,2 millions de NF contre 51,6 en 1960.

Standard - Kuhlmann

L'activité de cette Société consacrée à la fabrication d'additifs pour huiles de graissage et de résines synthétiques s'est soldée par un bénéfice net comparable à celui de l'exercice précédent (0,1 million de NF).

rapport du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1961, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous avez bien voulu me confier.

Les vérifications auxquelles j'ai procédé ont été conduites selon les règles habituelles en matière de contrôle; elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers points particuliers. Toutes les pièces justificatives et explications que j'ai demandées m'ont été fournies. Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent et les informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration n'appellent aucune remarque particulière.

Le Bilan et le Compte de Résultats arrêtés au 31 décembre 1961 vous sont présentés sous leur forme générale habituelle. Il y a lieu, cependant, de vous signaler les quelques différences suivantes affectant seulement le compte de résultats :

Le chapitre « Charges » fait apparaître un compte nouveau : « Augmentation de la provision pour fluctuation de cours des matières premières ». Cette dotation, conforme aux dispositions fiscales, traduit l'ajustement de ladite provision résultant essentiellement de l'accroissement sensible du stock de base de pétrole brut.

Deux postes devenus sans objet ne se retrouvent plus dans le Compte de Résultats : « Réintégration partielle de la réserve pour fluctuation de cours des matières premières » et « Divers », postes figurant antérieurement, le premier dans les « Recettes », le second dans les « Charges ».

Ces diverses modifications n'appellent aucune observation particulière : il vous appartient de les approuver.

situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif du bilan et des dettes envers les tiers inscrites au passif fait ressortir les écarts suivants, entre 1960 et 1961 (en millions de NF) :

	1960	1961	Différences
Actif total	1.346,6	1.356,5	+ 9,9
Dettes envers les tiers	571,7	556,4	— 15,3
Patrimoine social	774,9	800,1	+ 25,2

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :

	1960	1961	Différences
Capital	417,0	417,0	—
Réserves, provisions, fonds de renouvellement, report à nouveau, etc.	318,5	336,9	+ 18,4
	735,5	753,9	+ 18,4
Bénéfice de l'exercice	39,4	46,2	+ 6,8
	774,9	800,1	+ 25,2

La progression de 18,4 millions du chapitre « Réserves et provisions » provient des éléments suivants :

— Dotations à la Réserve légale, à la Réserve générale et au Report à nouveau, en conformité de la troisième résolution de votre Assemblée Générale ordinaire du 15 juin 1961		+ 6,1
— Accroissement de la Réserve spéciale de réévaluation, relatif au complément de réévaluation concernant les actifs d'Afrique du Nord		+ 0,1
— Encaissements d'indemnités de dommages de guerre enregistrés en augmentation de la « Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre »		+ 4,4
— Progression des Fonds de renouvellement, consécutive à l'ajustement fiscal de la provision pour fluctuation de cours des matières premières		+ 11,5
		22,1
A déduire :		
— Annulation de la quasi-totalité de la « Provision pour dommages de guerre à recevoir », conséquence des encaissements y afférents	— 3,4	
— Remplois de plus-values, réalisées antérieurement, compensées à concurrence de 3,1 :		
— par de nouvelles plus-values enregistrées en 1961, principalement sur la vente d'un terrain et de bâtiments anciens à Aubervilliers, et sur la vente du navire pétrolier « Esso Normandie » ;		
à reporter	— 3,4	22,1

report	— 3,4	22,1
— par la reprise d'une plus-value antérieurement imputée sur la participation dans la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) et qui se trouve dégagée par la cession de cette participation à sa valeur nominale.		
Ces différentes fluctuations justifient la diminution du poste « Plus-values à réinvestir » d'une somme de	— 0,2	
— Reprise sur la « Provision pour risque de propre assureur »	— 0,1	— 3,7
Accroissement net		+ 18,4

mouvements financiers

Les besoins et les ressources de votre Société pour l'exercice 1961, exprimés en millions de NF, peuvent être résumés comme suit :

besoins

Investissements de l'exercice :		
— Immobilisations	92,6	
— Autres valeurs immobilisées	19,5	
— Distribution du dividende 1960	33,4	
— Diminution des dettes à moyen et long terme	55,3	
		200,8

ressources

Autofinancement :		
— Bénéfice exercice 1961	46,2	
— Dotation aux amortissements	114,1	
— Dotation à la provision pour fluctuations de cours des matières premières	11,5	
— Résultats sur cessions d'immobilisations et divers	9,5	
		181,3
D'où une différence de		19,5

qui est venue réduire d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1961 pour le ramener à 66,4 millions et abaisser à 1,17 le ratio de liquidité de votre Société (contre 1,24 l'an dernier), ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1960	1961	Différences
a) Actif circulant	447,2	467,7	+ 20,5
b) Dettes à court terme	361,3	401,3	+ 40,0
Fonds de roulement (a — b)	85,9	66,4	— 19,5

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les Immobilisations nouvelles (92,6) concernent les installations de raffinage, pétrochimie et laboratoires (60), l'accroissement des moyens de stockage, le réseau de distribution, le renouvellement partiel du parc de camions-citernes (22,4), les investissements concernant les transports maritimes (9,2) relativement faibles par rapport aux années 1959 et 1960, du fait de la réalisation intégrale du programme de modernisation de la flotte de pétroliers de haute mer, les dépenses en matériel administratif (1).

Les Amortissements de l'exercice, calculés selon les mêmes normes que l'année précédente (114,1), sont en sensible augmentation de 14 millions de NF, en raison de la mise en service d'importantes unités nouvelles, notamment : pétrolier « Esso Lorraine », laboratoire de recherches de Mont-Saint-Aignan, affinage des lubrifiants.

Le poste « Autres valeurs immobilisées » s'est notamment accru des avances à la Société Civile Immobilière Courbevoie Défense pour le financement de l'édification du nouveau siège social (8,2), des prêts consentis à la clientèle (14,4) et au personnel (2), des bons de la Caisse Autonome de Reconstruction reçus à titre d'indemnités de dommages de guerre (1,2), mais a enregistré une diminution des « Titres de participations » (7) principalement due à la cession par votre entreprise de sa participation dans la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU).

La régression des « Dettes à moyen et long terme » (55,3) se justifie comme suit :

— Remboursement du prêt consenti par un groupe de banques pour le financement de l'expansion des activités Raffinage et Pétrochimie	30,0
— Transferts, dans les « Dettes à court terme » :	
a) d'un prêt accordé par ce même groupe de banques (20), pour le même objet, par suite de la décision de votre Société du remboursement par anticipation début 1962 ;	
b) de divers autres prêts venant à échéance à moins d'un an (5,3)	25,3
Diminution nette	55,3

Les « Dettes à court terme » marquent, dans leur ensemble, un important accroissement net de 40 millions de NF provenant, d'une part, de l'augmenation (51,1) des droits de douane et des taxes intérieures, des emprunts à moins d'un an — par suite du transfert à court terme des dettes à moyen et long terme — des effets à payer et des comptes de régularisation-passif, et, d'autre part, de la diminution (11,1) des postes Fournisseurs, Impôt sur sociétés et Dettes diverses à moins d'un an.

engagements hors bilan

Les engagements donnés par votre Société s'élèvent à 206,4 millions de NF contre 248,1 à la fin de l'exercice précédent. Ils s'appliquent à des cautions en douane (123,6), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (62,8), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (1), aux engagements pris par votre Société concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (19).

Les engagements reçus se chiffrent à 236,6 millions de NF, contre 280,7 en 1960. Ils correspondent, comme pour les exercices précédents, et pour la quasi-totalité, à des cautions en douane consenties au profit de votre Société par des confrères, banques et compagnies d'assurances.

résultats

Les résultats de l'exercice 1961, comparés à ceux de l'exercice précédent, font apparaître les différences suivantes (en millions de NF) :

	1960	1961	Différences
Ventes et recettes d'exploitation	2.687,4	2.957,2	+ 269,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissements	114,4	145,1	+ 30,7
Intérêts et dividendes reçus moins taxes y afférentes	36,5	38,3	+ 1,8
Autres produits	5,5	2,9	— 2,6
Ensemble	156,4	186,3	+ 29,9
Amortissements et dotations de l'exercice (à déduire)	103,6	128,7	+ 25,1
Bénéfice avant impôt	52,8	57,6	+ 4,8
Impôt sur sociétés	13,4	11,4	— 2,0
Bénéfice net	39,4	46,2	+ 6,8

Le projet de répartition du bénéfice net de 46.203.914,07 NF qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration, est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels j'ai procédé dans le cadre de la mission que vous m'avez confiée, que le Bilan et le Compte de Résultats qui vous sont présentés, reflètent fidèlement la situation de votre Société à fin 1961, et qu'ils peuvent recevoir votre approbation.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé près la Cour d'Appel de Paris.

Paris, le 21 mai 1962.

rapport spécial

prévu par les articles 34 et 40 de la loi du 24 Juillet 1867

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration a porté à ma connaissance :

a) Les diverses conventions ou opérations autorisées par lui et intervenues pendant la durée de l'exercice, entre votre Société et les sociétés ayant avec la vôtre, des administrateurs communs ;

b) Tous renseignements sur les opérations traitées dans le cadre des conventions antérieurement autorisées.

Les opérations traitées dans ces conditions par Esso Standard S.A.F. avec les sociétés ci-après, se résument ainsi :

ESSO REP

a) Convention d'achat de pétrole brut.

b) — Frais de services communs débités par votre Société et inversement ;
— Location d'un terrain, de six réservoirs, et du pipeline « Parc de stockage/Docks des Pétroles d'Ambès » ;
— Gestion du parc de stockage d'Ambès ;
— Achats et cessions de matériel ;
— Ventes de divers produits.

STANDARD-KUHLMANN

a) Convention de prêt à votre Société, d'un montant maximum de NF 1.350.000.

b) Opérations courantes de fournisseur à client et de client à fournisseur (prestations de services et fournitures de divers produits).

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

a) Convention concernant la gestion, par cette banque, du service des titres de votre Société.

b) Opérations courantes de banque.

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU)

a) Convention de prêt à court terme de 5 millions de NF consenti par votre Société à la Société du Caoutchouc Butyl.

b) Opérations courantes de fournisseur à client et de client à fournisseur (ventes et achats de produits et prestations de services).

AUTRES SOCIÉTÉS

— ATELIERS ET CHANTIERS DE DUNKERQUE ET BORDEAUX
— BATIGNOLLES - CHATILLON
— COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS
— COMPAGNIE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE « LES ABEILLES »
— ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS
— FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST
— FORGES ET ATELIERS DU CREUSOT
— IMPRIMERIE LANG
— LIBRAIRIE HACHETTE
— MAGASINS GÉNÉRAUX DE TOULOUSE
— NOBEL-BOZEL
— SIMCA-AUTOMOBILES
— SIMCA-INDUSTRIES
— USINOR

Opérations courantes de client à fournisseur (ventes et achats de produits divers, achats de matériel et prestations de services).

Enfin, votre Conseil d'Administration a autorisé le renouvellement de la convention passée entre votre Société et M. Robert de BILLY, concernant les Relations Extérieures de votre Société.

Telles sont les conventions dont j'avais à vous rendre compte en application des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867. Elles me sont apparues traitées à des conditions normales et n'appellent aucune observation de ma part. Il vous appartient de les approuver.

Paris, le 21 Mai 1962.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé près la Cour d'Appel de Paris.

principales participations

au 31 décembre 1961

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP :
Capital : 35.100.000 NF - Participation : 88,97 %.
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

STANDARD-KUHLMANN :
Capital : 2.380.000 NF - Participation : 49,96 %.
Activités : Fabrication de Paraflow et de résines.

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME :
Capital : 414.000 NF - Participation : 28 %.
Activités : Construction de logements.

RAFFINERIE DU MIDI :
Capital : 11.250.000 NF - Participation : 33,33 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS :
Capital : 3.750.000 NF - Participation : 24,20 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS :
Capital : 9.000.000 NF - Participation : 16,80 %.
Activités : Réception de fuel pour soutes. Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES :
Capital : 900.000 NF - Participation : 16,44 %.
Activités : Récupération et régénération des huiles.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE (TRAPIL) :
Capital : 20.000.000 NF - Participation : 8,47 %.
Activités : Construction et exploitation du pipeline destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

CAISSE FONCIÈRE DE CRÉDIT POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DANS L'INDUSTRIE :
Capital : 5.670.000 NF - Participation : 7,05 %.
Activités : Prêts en vue de la construction et de l'aménagement de logements pour les entreprises industrielles ou commerciales.

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION D'ORLY (S.M.C.A.O.) :
Capital : 1.200.000 NF - Participation : 16,65 %.
Activités : Construction, gestion et exploitation d'un « Hydrant System » sur l'aérodrome d'Orly.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE COURBEVOIE DÉFENSE :
Capital : 4.000.000 NF - Participation : 97 %.
Activités : Opérations civiles immobilières.

compte de résultats

(ESSO STANDARD S.A.F.)

RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	2.957.163.625,78
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	49.567.980,92
AUTRES PRODUITS :	
Profit net sur ventes et retraits d'éléments de l'actif immobilisé	2.296.814,75
Divers	565.688,05
TOTAL DES RECETTES	3.009.594.109,50
CHARGES	
COUT DES PRODUITS VENDUS	
Matières premières et frais de fabrication	1.314.372.283,95
Taxes intérieures et douane	1.294.273.639,74
Autres taxes	20.070.349,27
Amortissements	91.983.539,79
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION	
Frais	167.670.044,93
Taxes	15.634.813,83
Amortissements	22.108.830,41
AUTRES CHARGES	
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	11.227.858,24
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours des matières premières	11.530.000,00
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	3.075.764,67
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	11.443.070,60
TOTAL DES CHARGES	2.963.390.195,43
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	46.203.914,07

compte de résultats consolidé

(ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP)

RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	2.956.999.213,36
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	3.146.556,59
AUTRES PRODUITS :	
Profit net sur ventes et retraits d'éléments de l'actif immobilisé	2.450.432,01
Divers	1.312.356,51
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE	30.488.930,00
TOTAL DES RECETTES	2.994.397.488,47
CHARGES	
COUTS DES PRODUITS VENDUS	
Matières premières, frais de fabrication et de production	1.178.170.629,41
Taxes intérieures et douane	1.294.273.639,74
Autres taxes	21.121.677,42
Amortissements	102.602.574,85
Redevances à l'État	14.211.480,39
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION	
Frais	167.114.132,74
Taxes	15.634.813,83
Amortissements	22.108.830,41
CHARGES D'EXPLORATION	21.541.775,89
AUTRES CHARGES	
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	11.227.858,24
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours des matières premières	11.530.000,00
Provision pour reconstitution de gisements	40.918.250,00
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	3.337.350,64
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE	35.133.185,60
TOTAL DES CHARGES	2.938.926.199,16
BÉNÉFICE TOTAL	55.471.289,31
A déduire :	
PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	5.971.160,85
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	49.500.128,46

bilan au 31 décembre 1961

(ESSO STANDARD S.A.F.)

actif

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 888.790.604,61

	Avant amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 76.181,25			
Prime de remboursement des obligations	187.500,00	111.318,75	76.181,25
IMMOBILISATIONS : 748.246.576,45			
Terrains, baux et concessions	46.841.501,08	5.918.598,45	40.922.902,63
Constructions	193.568.643,42	104.450.798,08	89.117.845,34
Matériel et outillage	847.236.034,18	447.531.445,09	399.704.589,09
Matériel de transport	284.004.317,99	138.448.253,92	145.556.064,07
Autres immobilisations	53.503.499,22	28.476.875,05	25.026.624,17
Immobilisations en cours	47.918.551,15	—	47.918.551,15

	Avant provisions	Provisions pour dépréciation et amortissements	Net
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 140.467.175,90			
Prêts à plus d'un an	11.314.647,32	260.352,88	11.054.294,44
Titres de participation (partie libérée)	44.572.350,14	60.000,00	44.512.350,14
Titres de participation (partie non libérée)	650,00	—	650,00
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	7.159.560,00	—	7.159.560,00
Dépôts et cautionnements	819.164,69	—	819.164,69
Créances et avances à long terme	62.773.354,06	23.600,00	62.749.754,06
Compte d'attente à régulariser	14.171.402,57	—	14.171.402,57
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	457.365,20	456.694,19	671,01

ACTIF CIRCULANT 467.726.918,05

	Avant provisions	Provisions pour dépréciation et amortissements	Net
VALEURS D'EXPLOITATION : 204.503.659,12			
Matériel et matières consommables en magasin	25.903.433,79	200.000,00	25.703.433,79
Matières premières (pétrole brut)	23.891.935,93	—	23.891.935,93
Produits finis et marchandises	131.532.357,26	—	131.532.357,26
Produits en cours de fabrication	23.375.932,14	—	23.375.932,14
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 263.223.258,93			
Clients	145.439.115,73	2.809.074,39	142.630.041,34
Autres débiteurs	53.483.802,15	1.825.086,14	51.658.716,01
Comptes de régularisation - Actif	19.682.146,85	—	19.682.146,85
Prêts à moins d'un an	5.248.523,13	—	5.248.523,13
Effets à recevoir	20.270.718,70	—	20.270.718,70
Chèques et autres valeurs à encaisser	5.377.419,88	—	5.377.419,88
Titres de placement (partie libérée)	2.257.871,89	998.347,50	1.259.524,39
Titres de placement (partie non libérée)	—	—	—
Banques et chèques postaux	16.783.338,89	—	16.783.338,89
Caisse	312.829,74	—	312.829,74
total de l'actif			**1.356.517.522,66**

passif

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 753.915.561,21

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 908.998.293,90

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 670.202.980,78	
Capital social	416.983.200,00
Prime d'émission d'actions	52.122.900,00
Réserve légale	15.708.000,00
Réserve spéciale de réévaluation	127.786.728,04
Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre (partie encaissée)	12.229.658,35
Réserve générale	42.000.000,00
Plus-value d'apport	3.372.494,39
REPORT A NOUVEAU	2.126.982,35
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	671,01
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	3.885.154,82
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 77.255.340,00	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	28.490.340,00
Provision pour fluctuation de cours des matières premières	48.765.000,00
PROVISION POUR RISQUE DE PROPRE ASSUREUR	444.432,25

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 556.398.047,38

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 155.082.732,69	
Obligations à plus d'un an	9.719.100,00
Emprunts à plus d'un an	145.235.919,84
Autres dettes à plus d'un an	127.712,85

DETTES A MOINS D'UN AN 401.315.314,69

DETTES A COURT TERME : 401.315.314,69	
Fournisseurs	55.189.477,58
Taxes intérieures et douane à payer	85.615.855,31
Autres créanciers	32.510.577,55
Impôt sur les bénéfices des sociétés	2.974.870,19
Consignation d'emballages à la clientèle	2.730.882,43
Comptes de régularisation - Passif	30.382.442,80
Obligations à moins d'un an	812.400,00
Emprunts à moins d'un an	24.409.227,03
Autres dettes à moins d'un an	59.675,36
Effets à payer	166.629.906,44
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	46.203.914,07
total du passif	**1.356.517.522,66**

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 206.446.185,89
Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 236.566.813,60

bilan consolidé au 31 décembre 1961

(ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP)

actif

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 972.866.440,95

	Avant amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 76.181,25			
Prime de remboursement des obligations	187.500,00	111.318,75	76.181,25
Autres frais d'établissement	11.511.786,85	11.511.786,85	—
IMMOBILISATIONS : 861.886.585,69			
Terrains, baux et concessions	47.532.777,28	5.918.598,45	41.614.178,83
Travaux souterrains et sondages	98.266.919,06	25.531.122,49	72.735.796,57
Constructions	195.054.485,99	104.949.709,20	90.104.776,79
Matériel et outillage	878.741.257,53	458.871.548,15	419.869.709,38
Matériel de transport	285.213.797,75	139.137.496,81	146.076.300,94
Autres immobilisations	68.705.980,20	32.504.706,62	36.201.273,58
Immobilisations en cours	55.284.549,60	—	55.284.549,60
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 110.903.003,00	Avant provisions	Provisions pour dépréciation et amortissements	Net
Prêts à plus d'un an	12.630.146,31	260.352,88	12.369.793,43
Titres de participation (partie libérée)	13.369.398,04	60.000,00	13.309.398,04
Titres de participation (partie non libérée)	650,00	—	650,00
Bons de la Caisse Autonome de la Reconstruction	7.159.560,00	—	7.159.560,00
Dépôts et cautionnements	1.142.444,90	—	1.142.444,90
Créances et avances à long terme	62.773.354,06	23.600,00	62.749.754,06
Compte d'attente à régulariser	14.171.402,57	—	14.171.402,57
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	457.365,20	456.694,19	671,01

ACTIF CIRCULANT 482.842.719,74

	Avant provisions	Provisions pour dépréciation et amortissements	Net
VALEURS D'EXPLOITATION : 207.856.496,67			
Matériel et matières consommables en magasin	34.478.769,51	200.000,00	34.278.769,51
Matières premières (pétrole brut)	24.888.761,76	—	24.888.761,76
Produits finis et marchandises	126.631.449,33	—	126.631.449,33
Produits en cours de fabrication	22.057.516,07	—	22.057.516,07
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 274.986.223,07			
Clients	145.497.569,47	2.809.074,39	142.688.495,08
Autres débiteurs	65.111.169,34	1.827.304,13	63.283.865,21
Comptes de régularisation - Actif	19.444.524,03	—	19.444.524,03
Prêts à moins d'un an	5.399.627,24	—	5.399.627,24
Effets à recevoir	20.270.718,70	—	20.270.718,70
Chèques et autres valeurs à encaisser	5.377.419,88	—	5.377.419,88
Titres de placement (partie libérée)	2.257.871,89	998.347,50	1.259.524,39
Titres de placement (partie non libérée)	—	—	—
Banques et chèques postaux	16.934.918,80	—	16.934.918,80
Caisse	327.129,74	—	327.129,74

total de l'actif 1.455.709.160,69

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 206.718.593,89
Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 236.575.813,60

passif

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 1.020.704.740,71

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 873.172.008,02

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 689.821.608,93	
Capital social	416.983.200,00
Primes d'émission d'actions	59.560.995,03
Réserve légale	18.831.000,00
Réserve spéciale de réévaluation	140.216.755,55
Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre (partie encaissée)	12.229.658,35
Réserve générale	42.000.000,00
REPORT A NOUVEAU	40.890.811,42
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	59.022.330,00
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	671,01
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	4.147.524,41
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 78.844.630,00	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	30.079.630,00
Provision pour fluctuations de cours des matières premières	48.765.000,00
PROVISION POUR RISQUE DE PROPRE ASSUREUR	444.432,25

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 520.708.124,30

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 147.532.732,69	
Obligations à plus d'un an	9.719,100,00
Emprunts à plus d'un an	137.685.919,84
Autres dettes à plus d'un an	127.712,85

DETTES A MOINS D'UN AN 373.175.391,61

DETTES A COURT TERME : 373.175.391,61	
Fournisseurs	56.220.770,47
Taxes intérieures et douane à payer	85.615.855,31
Redevance sur la production de pétrole brut	14.579.094,59
Autres créanciers	34.927.504,56
Impôts sur les bénéfices des sociétés	6.083.872,19
Consignation d'emballages à la clientèle	2.730.882,43
Comptes de régularisation - Passif	34.423.615,49
Obligations à moins d'un an	812.400,00
Emprunts à moins d'un an	24.409.227,03
Autres dettes à moins d'un an	59.675,36
Effets à payer	113.312.494,18

RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	49.500.128,46
INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	12.328.899,91

total du passif 1.455.709.160,69